

OPAH

Des aides pour améliorer l'habitat



Evènementiel 10/11

Rentrée étudiante

Nouveau département « Cybersécurité », « Rendez-vous Etudiants » les 24 et 25 septembre : c'est la rentrée !

Partenariat territorial 26/31

Economie et transition écologique

Le Bassin d'Aurillac, le Carladès et la Châtaigneraie développent leurs coopérations

Un événement au service de notre territoire



report massif de vacanciers vers nos hautes terres cantaliennes... Cela doit nous encourager à renforcer encore nos offres d'activités de loisirs et d'hébergements correspondant aux attentes des clients.

La 34^e édition du Festival d'Aurillac consacré aux Arts de la rue a, quant à elle, connu un succès retentissant en nombre de festivaliers et en qualité des spectacles. Des comptages en cours d'analyse attestent que cette manifestation est, de très loin, la plus importante du département, voire de la région, en termes de notoriété, d'attractivité, de visibilité dans les médias et, bien sûr, de poids économique pour les commerçants, hébergeurs, restaurateurs.

Le public connaît une évolution continue : il est constitué, un peu plus chaque année, de familles avec enfants, de couples, de seniors passionnés par la découverte des plus de 600 compagnies qui les attendent au fil des rues et des collectifs. Le climat apaisé et la bonne humeur des festivaliers sont un gage de pérennité et de développement, avec l'appui des dispositifs mis en place par les services de nos collectivités et de

l'Etat pour limiter autant que possible les contraintes et répondre aux désagréments subis par les habitants en lien avec l'augmentation spectaculaire du nombre de personnes et de véhicules. Les Préalables proposées dans les communes connaissent toujours le même succès et permettent à nos concitoyens de bénéficier d'un instant de création artistique au plus près de chez eux.

C'est le Salon de l'habitat, renforcé par l'organisation du Concours national de la race Salers, qui anime cette rentrée économique. L'agriculture, et tout particulièrement l'élevage, constitue un moteur essentiel de l'économie cantalienne. Dans ces moments difficiles pour nos agriculteurs, il est bon de mettre en avant le sérieux de leur travail, la qualité de leur production au service d'une alimentation respectueuse des hommes et de la planète.

Michel ROUSSY

Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, Maire d'Arpajon-sur-Cère

SOMMAIRE

Actualités	04	Transports	23	Communes	38
Évènementiel	10	Economie	26	Magazine	42
Dossier	17	Environnement	33	Agenda	46

SOULIER
3, Route du Collet
15000 AURILLAC
☎ 04 71 64 66 00

Réseau de Chaleur Bois
AURILLAC

stuv
Le feu essentiel

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES
DU 16.09 AU 13.10.19
stuvdays.com

30%
DE CRÉDIT D'IMPÔT*

* OBTENTION DU CRÉDIT D'IMPÔT DE 30% SOUMIS À CONDITIONS selon l'article 205 du Code de l'impôt sur le revenu. Toute explication disponible sur stuvdays.com

Cheminées des Volcans
Rond-point d'Arpajon - 15000 AURILLAC - Tél : 04 71 43 04 76
www.chemineesdesvolcans.fr

PASS FITNESS
à partir de 29,90€*

(Fitness, Musculation, CardioTraining, Circuit EasyLine, Pilates, Sophrologie, Modern'jazz, RpmCinéma et RealRyder)

* voir conditions en salle

BODYPUMP **BODYBALANCE** **LES MILLS RPM VIRTUAL**
BODYCOMBAT **PILATES** **REALRYDER**

NOUVEAU
bilan forme et suivi personnalisé

106, Avenue du Général Leclerc - 15000 AURILLAC
Zone de la Ponétie (Derrière GIF)

04 71 47 79 94

sportattitude15@gmail.com - www.sport-attitude.net

Retrouvez-nous sur Facebook

Hommage à Roland Cornet



C'est avec une profonde tristesse que le Président, les élus et les agents de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac ont appris le 6 juillet le décès de Roland Cornet. Ytrac, l'Agglomération et le Département ont perdu un serviteur dévoué, qui a toujours mis ses valeurs humaines au service des autres et de l'intérêt général.

et du rayonnement d'Ytrac, dans le cadre d'un travail d'équipe qu'il voulait rassembler.

Engagement, ouverture d'esprit, exigence, discrétion : ces mêmes qualités ont été appréciées au sein de la CABA dont Roland Cornet était le Vice-Président en charge des Ressources humaines et de l'Administration générale depuis 2014, après avoir siégé comme Conseiller communautaire de 2001 à 2008. Toujours disponible pour recevoir les agents, il a conduit des dossiers sensibles avec la volonté de construire des solutions conciliant équilibre du dialogue social et respect du cadre budgétaire et réglementaire.

Investi pour l'ensemble du territoire, Roland Cornet était aussi Conseiller départemental du canton d'Aurillac 1 depuis 2014, et co-président depuis 2018 de l'Association des Maires du Cantal.

Sa disponibilité, son sens de l'écoute et de l'action, Roland Cornet les avait tout d'abord exprimés au travers de sa carrière professionnelle d'enseignant et de ses nombreux engagements associatifs, notamment au sein du Stade Aurillacois. Elu ytracois à partir de 1995, il a assumé des fonctions d'Adjoint en charge des associations et de la jeunesse, puis de 1^{er} Adjoint en 2007. Depuis 2014, en tant que Maire, Roland Cornet a porté le souci du développement

Conseil communautaire

237

C'est le nombre de contributions écrites recueillies dans le cadre de l'enquête publique sur le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** (PLUi-H) et le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi), lancée par la CABA du 11 juin au 12 juillet. 237 contributions, comprenant 314 observations déposées lors des 31 permanences des commissaires enquêteurs, par courrier ou par mail. Les requêtes concernent des sujets variés : changement de destination d'un bâtiment, agrandissement d'une zone constructible, maintien ou ajout d'un secteur en zone agricole ou naturelle, préservation de l'environnement et du cadre de vie, risques naturels, énergie, mobilité... Elles sont consultables sur enquetepublique.caba.fr.

Suite à l'analyse des observations, les dossiers PLUi-H et RLPi vont être complétés ou ajustés pour pouvoir être soumis à l'approbation finale du Conseil Communautaire, pour une entrée en vigueur en 2020. Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête sont consultables au siège de la CABA et sur www.caba.fr jusqu'à l'été 2020.

Un nouvel élu ytracois, Serge Lauby, sera installé lors du Conseil communautaire de la CABA le 30 septembre. A cette occasion, Jeanine Teissèdre pourra également prendre ses fonctions de représentante de St-Paul-des-Landes.

Nouveau Maire d'Ytrac, Bernadette Ginez siège aux côtés des Vice-Présidents et Maires de la CABA au sein du Bureau Communautaire. Le Bureau a unanimement approuvé la proposition du Président Michel Roussy de ne pas remplacer Roland Cornet dans ses fonctions de Vice-Président en charge des Ressources Humaines. Michelle Lablanquie, Conseillère déléguée, assure le suivi des dossiers.

Forum Ruralitic La Ruralité numérique !

L'édition 2019 de Ruralitic a rassemblé, du 27 au 29 août au Centre de congrès, plus de 500 congressistes : élus ruraux, agents et responsables de collectivités, entreprises. « La Ruralité numérique » était au programme de ce Forum annuel orchestré par « Mon Territoire numérique » avec le Département du Cantal, co-fondateur, et les partenariats institutionnels de la Région Auvergne, de la Banque des Territoires, de la CABA et de la Ville d'Aurillac.

Réseaux très haut débit et téléphonie mobile, enjeux de la transition numérique dans les territoires ruraux, cybersécurité, bâtiment intelligent, nouveaux services au public, nouvelles citoyennetés... : autant de sujets débattus en conférences, ateliers ou sur les stands professionnels. L'occasion pour Michel Roussy, Président de la CABA, et Jean-Paul Nicolas, Vice-Président chargé des TIC, de souligner lors de leurs interventions « l'importance de mener une politique volontariste alliant le déploiement des infrastructures et les services à la population, la mise à disposition d'outils performants voire innovants, la formation et l'accessibilité de ces techniques au plus grand nombre ».

« Les collectivités locales ont pris la mesure de la révolution numérique et de l'accélération prodigieuse de nos modes de vie, et elles ont anticipé avec une véritable vision d'aménagement du territoire, a apprécié Sophie Duval-Huwart, Directrice du Développement des capacités des territoires au CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires). Ce sont les projets qui partent du terrain qui marchent le mieux : accompagner les collectivités, donner aux territoires les moyens de concrétiser



leurs projets sera au cœur de l'action de l'Agence nationale de Cohésion des territoires mise en place à partir du 1^{er} janvier. Ce sera un interlocuteur unique des collectivités pour le déploiement numérique, tout comme le programme France Services va accompagner le développement des usages pour tous ceux qui en sont éloignés. »

Des usages et innovations déjà bien répandus dans le Cantal, comme ont pu le constater les congressistes lors de visites de terrain : éducation numérique, télétravail, hôtel numérique (BIM), tourisme en réalité augmentée (sur le Rocher de Carlat !), e-santé, inclusion numérique, start up...

Paiement en ligne

Depuis plusieurs années, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac propose le paiement des factures d'eau et de travaux par internet, via sa plateforme de démarches en ligne : eservices.caba.fr ou

directement via le menu « payer sa facture » sur le site www.caba.fr. Une rubrique qui vous redirige automatiquement vers le site sécurisé de la Direction Générale des Finances Publiques pour effectuer le paiement. Le Trésor Public vient de mettre à jour le fonctionnement de ce module de paiement. Désormais, il faut remplir l'intégralité du formulaire sur le site du Trésor Public (toujours accessible depuis la plateforme de démarches en ligne ou le site de la CABA).

Pour réaliser le paiement, il faut désormais saisir l'identifiant de la collectivité noté sur votre facture puis entrer la référence de celle-ci. Le paiement peut se faire par carte bancaire ou en saisissant votre RIB. Une fois effectué, une confirmation vous est adressée par mail.



Sur la pelouse de Jean Alric

Vendredi 9 août, le Stade Français a fait le déplacement sur la pelouse du Stade Jean Alric ! Avec à son actif 14 Boucliers de Brennus, l'équipe de Top 14 a vu se succéder des joueurs emblématiques du rugby national et international. Face à ce club -dont son ancien demi d'ouverture Joris Segond a rejoint les rangs- le Stade Aurillacois a fait honneur à son maillot et à ses ambitions en Pro D2, ne concédant qu'une défaite de 2 points (22-24).

Avant la reprise de ces matches amicaux, a été finalisée la mise en place du nouvel éclairage sportif. 4 nouveaux mâts de 32 m ont été installés (142 projecteurs), et l'éclairage de la casquette de la tribune d'Honneur a été renforcé (13 projecteurs). Cet éclairage connecté peut être contrôlé à distance via un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Ces travaux ont été réalisés pour répondre au « Label Stade » obtenu par le Stade Aurillacois, lui permettant de conserver et même d'accroître les financements (116 000 € à 170 000 € par saison de droits TV et marketing) reversés par la Ligue Nationale de Rugby. Coût des travaux : 933 991,86 € HT financés par la CABA, le Département, la Région, le Syndicat d'Electrification du Cantal et le Stade Aurillacois.

Hommage

Dimanche 25 août, à l'occasion du 1^{er} match de championnat entre le Stade Aurillacois et le Biarritz Olympique, un hommage a été rendu à Louis Fajfrowski, jeune joueur du club tragiquement décédé le 10 août 2018 à la suite d'une rencontre amicale. Le Stade Aurillacois et la CABA ont inauguré le « Salon d'Honneur Louis Fajfrowski » et dévoilé sa plaque commémorative en présence de sa famille et de ses anciens coéquipiers.



Rocher de Carlat

Surplombant le village de Carlat, un plateau basaltique de 2 hectares offre une vue à 360° sur le Massif cantalien. Un coin de nature paisible, autrefois occupé par une forteresse imprenable... La visite virtuelle du Rocher de Carlat est ouverte jusqu'à fin septembre pour le grand public, et jusqu'en octobre pour les groupes et scolaires.



Via des casques, des écrans de réalité augmentée et/ou l'application de votre smartphone, vous êtes invités à vous immerger au XV^e siècle dans « la plus formidable citadelle de tout le midi de la France ». Les nouvelles technologies redonnent vie à l'Histoire.

La CABA et l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac ont construit des visites guidées sur mesure pour les scolaires et centres de loisirs, incluant des outils pédagogiques et ludiques, ainsi que pour les groupes adultes. Plusieurs offres à la journée, associant Carlat à d'autres sites touristiques, sont également proposées.

Ouverture, tarifs, renseignements et réservations :
 ☎ 04 71 43 65 08
 🌐 www.rocherdecarlat.fr

« Cante'Moove » ... en skate et bmx

Lancé en 2017 dans le cadre du Contrat de Ville et financé avec les soutiens de la CABA et de l'État, le projet Cante'Moove a pour objectif de développer les pratiques culturelles et sportives urbaines et les moyens de déplacement doux dans le quartier prioritaire de Marmiers, sur le parc immobilier du bailleur social Cantal Habitat. En 2017/2018, la 1^{re} phase du projet a notamment permis à Session Libre, gestionnaire de l'Épicentre, de réaliser une aire de pratique sécurisée décorée par le *street artist* Astro, au cœur de la cité de Canteloube.

L'association y propose des initiations au skate et au BMX ainsi que des temps de goûters partagés, à chaque période de vacances scolaires. Cet été, des jeunes du quartier âgés de 5 à 17 ans y ont pris part, avant d'investir le skatepark de l'Épicentre pour des temps de perfectionnement.

Fort de son succès, le projet s'étoffe encore ! Samedi 21 septembre est organisé le « Festival Cante'Moove » (toujours à Canteloube), une journée multisports gra-



tuite et ouverte à tous (dès 7 ans). Seront proposés skate et bmx avec Session Libre, VTT avec MCF Volcan du Cantal, basket avec le BAAG, rugby avec le Stade Aurillacois, cirque avec Tout un Cirque et atelier sérigraphie avec Fred Le Falher de 14 h à 17 h, apéritif dinatoire à 17 h et concert de Bugz Bunny à 19h30. Une fresque participative sera également réalisée du 16 au 21 septembre avec l'association 10^{ème} Art.

🌐 www.sessionlibre.com
A vos agendas !
 Stages skate et bmx à l'Épicentre du 22 au 25 octobre et du 29 au 31 octobre
 Inscriptions :
 ☎ 04 71 62 51 62
 ✉ edouard@sessionlibre.com

Prisme Aya Nakamura

La révélation pop urbaine et R&B française sera sur la scène du Prisme le **15 décembre 2019 à 18 h.**
 🎟 **Tarifs : de 29 € à 55 €.**



Pyramide de chaussures

La 25^e édition de la Pyramide de chaussures organisée par Handicap International aura lieu samedi 28 septembre, Place des Droits de l'Homme à Aurillac. Le but de cette mobilisation, qui consiste à ériger la plus haute pyramide de chaussures, est de convaincre un maximum d'États de signer la déclaration politique visant à mieux protéger les civils des bombardements.
 Rens. : 🌐 handicap-international.fr/fr/pyramide-de-chaussures

Aurillac pour Elles

Depuis 6 ans, Aurillac pour Elles, organisé par le CDOS du Cantal, a pour but de réunir les femmes de toutes générations afin de récolter des fonds pour la lutte contre le cancer du sein. Rendez-vous le 13 octobre pour 5 ou 8 km en marchant ou en courant, à la plaine des sports de la Ponétie. Dons reversés au Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer du Cantal. Inscription : 🌐 [aurillac pour elles](https://www.facebook.com/aurillacpourelles).

Le Vieux Palais

Musiciens, compositeur et soprano

Orchestrés par l'association du Vieux Palais d'Espalion, en partenariat avec La Belle Saison, deux concerts classiques sont accueillis cette saison sur le territoire de la CABA. Deux occasions de passer quelques heures en compagnie de virtuoses de la musique de chambre reconnus sur les plus grandes scènes.

Rendez-vous à **Yolet mercredi 20 novembre à 20h30, avec le Trio Karénine** (Paloma Kouider au piano, Fanny Robilliard au violon, Louis Rodde au violoncelle). Avec fougue et audace, ces interprètes ont su développer des liens entre les arts et les époques, s'imposant comme une formation incontournable du paysage français. Lors de ce concert, ils interpréteront les œuvres de Rihm, Schumann... et la création *Witch trio* de **Franck Krawczyk**, compositeur de renom qui sera à leurs côtés. Les artistes feront ainsi dialoguer le romantisme de Schumann et le répertoire contemporain de deux compositeurs de notre temps. Un voyage émouvant à travers l'Histoire...

Vendredi 10 janvier, c'est la **mezzo-soprano Hagar Sharvit** et le **pianiste David Gerzenberg** qui vous transpor-



teront dans leur univers, avec un programme autour de l'œuvre *Les Nuits d'été*, d'Hector Berlioz. Les deux concerts seront précédés de rencontres artistiques et pédagogiques.

www.vieux-palais.org

197950 €
La Ponétie, proches commerces à pied, bus, écoles
Terrain plat de 650m² environ. Plain pied : cuisine, terrasse, salon séjour, 1 chambre, salle d'eau et toilette, hall d'entrée et garage 1 place. Etage : 3 chambres et greniers pouvant être aménagés pour salle de bain et toilette + dressing... Bonne exposition : salon et chambre orientés côté sud. DPE : 433 (F)

222600 €
A 3 minutes de Sansac de Marniesse
5 chambres, grands volumes de vie, 2 salles d'eau, terrasse, garage... pour cette habitation de plain pied datant de 2012. le sous sol aménagé permet de recevoir amis et famille, un plus dans un cadre calme et serein. Le terrain de 1400 m² offre une vue dégagée sur la campagne environnante. DPE : 211 (D)

355100 €
10 mn à pied du centre ville, 155 m² habitables.
Rdc : garage et buanderie. Étage 1 : 1 appartement indépendant composé de 2 chambres, 1 salle de bain et toilette, cave. Étage 2 : salon, terrasse de 48 m². Séjour en décalé avec le salon et cuisine indépendante. Ces deux pièces à vivre communiquent sur une deuxième terrasse, 2 chambres accès terrasse. DPE : 224 (D)

224700 €
APPARTEMENT DE STANDING 3ème étage
ASCENSEUR CAVE ET GARAGE 115 m² Cuisine équipée indépendante donnant sur terrasse semi couverte et vue sur Puy Courmy. Séjour de 42 m² accès terrasse, 2 salles de bain. Vous apprécierez les 3 chambres, le standing de la copropriété récente et l'emplacement proche rue des Carmes à Aurillac, chauffage individuel. DPE : 119 (C)

176550 €
A 25 minutes d'Aurillac, sur une parcelle de près de 1000 m², 150m² habitables. RDC : très belle pièce de vie ornée de boiseries d'un "Cantou" et d'une souillardie, cuisine aménagée dans l'ancien fournil attenant, grande chambre avec accès salle d'eau et ouvrant sur la terrasse. ÉTAGE : 3 chambres mansardées, et 2 salles d'eau. Chauffage fuel et abri voitures dans l'appentis attenant. Cave en sous-sol avec accès jardin. la tranquillité du lieu dans un cadre verdoyant. Aucuns travaux et pas vis-à-vis. A saisir ! DPE : 10000 (G)

192600 €
Maison sur demi-sous sol composée de 4 chambres, chauffage gaz de ville. Sur une parcelle de terrain de 713 m². profitez, d'un grand demi-sous-sol comprenant un vide sanitaire élevé de 40 m², une buanderie et chaufferie carrelées, 1 chambre, un garage. Le plain pied comprend depuis l'entrée un grand salon séjour ouvert en L (accès sur terrasse), placard de rangement, une cuisine équipée indépendante avec accès sur terrasse de 25 m², la partie nuit est en décalé de 4 marches) et offre 3 chambres dont 2 avec placards intégrés, une salle de bain 2 vasques et douche, 1 toilette indépendante.
Le plus : un emplacement de premier choix, une isolation comble en ouate de cellulose, absence de vis-à-vis et un calme remarquable. 3 minutes d'Arpajon sur Cère - Bourg. DPE : 227 (D)

IMMOBILIER DU GRAVIER
22, rue cours Monthyon - 15000 AURILLAC
Chiva-Immobilier.fr - 04 71 63 90 25



Journées seniors

Santé, bien-être, sport, alimentation, prévention, autonomie, culture, loisirs : tous ces thèmes seront abordés lors des Journées Seniors organisées vendredi 25 et samedi 26 octobre aux Carmes à Aurillac. Au programme : villages « Bien dans son corps, bien dans sa tête » autour de la santé et de la prévention (Espace des Carmes) ; « Bien chez soi » axé sur l'autonomie et l'aménagement de la maison (Centre Pierre Mendès France) ; « Bien avec les autres » plutôt orienté sur la nutrition, le numérique, les loisirs, la transmission du patrimoine ou encore le transport (Centre de congrès) ; enfin un pôle « Activité physique » avec des ateliers prévention des chutes, gym douce, vélos à assistance électrique, etc (gymnase Jules Ferry). Cet événement gratuit est proposé par la Fédération départementale des centres sociaux et les partenaires du Contrat Local de Santé du Pays d'Aurillac porté par l'ADEPA et le Conseil Départemental.

📅 25 octobre, 10 h-18 h, 26 octobre, 10 h-17 h
☎ 04 71 62 70 05 ou 04 71 63 87 08.
📘 lesjourneesseniors

Planète Bébé

Samedi 5 octobre à l'Espace des Carmes et au Centre de congrès aura lieu la 3^e édition du salon Planète Bébé organisé par la CAF du Cantal, le CIDFF 15 et la FDCCS. L'objectif : répondre aux questions des futurs parents grâce à des rencontres et échanges avec les professionnels de la petite enfance. Au programme : des cafés-débat (bébé et les écrans, allaitement et reprise du travail, risques domestiques, aides possibles), des ateliers (gestes de premier secours, massage éveil bébé, éveil sonore et musical, portage bébé, lectures de contes) mais aussi le spectacle Toi Toi de la compagnie La Balançoire pour les tout-petits. Toute la journée entre 9 h et 17 h : stands, expositions, parcours moteurs et sensoriels, fabrication de liniment, démonstration de matériel de puériculture...

Gratuit, parking offert ; rens. et inscription :
☎ 07 86 91 72 42 - 📘 Planète bébé 15
🌐 www.caf.fr ou cantal.cidff.info

STAP 15

**TRAVAUX PUBLICS
CANALISATIONS
LOCATION
TRANSPORT**

Z.A Les Quatre-Chemins - 15250 Naucelles
Tél. 04 71 43 25 26 - Fax. 04 71 43 25 43

DMR
DEUX MICRO-CRÈCHES...
...OUVERTES À TOUS SANS CONDITIONS DE RÉSIDENCE

"Les Pioupious du Garric"
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 04.71.63.87.66
pioupious@fede15.admr.org ou sur www.babyoose.fr
14 AVENUE DU GARRIC - 15000 AURILLAC

"Les Lucioles du Garric"
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 04.71.63.89.24
lucioles@fede15.admr.org ou sur www.babyoose.fr
14 AVENUE DU GARRIC - 15000 AURILLAC

OUVERTURE DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H30 À 18H30
ACCUEIL OCCASIONNEL OU RÉGULIER

Contactez nous pour plus de renseignements

L'ADMIR BÉNÉFICIE D'UN AGREMENT QUALITÉ DELIVRÉ PAR LA PRÉFECTURE DU CANTAL
50% des coûts déductibles de vos impôts (sous conditions)

FÉDÉRATION ADMIR CANTAL - 1 RUE MEALLET DE COURS - BP 207 - 15002 AURILLAC CEDEX
CONTACTEZ NOUS AU 04 71 48 66 40 - E-MAIL : info.fede15@admira.org



Rendez-vous étudiants

A la rencontre des 1 400 étudiants

Défis ludiques et sportifs déguisés, jeu de piste en centre-ville, truffade géante, spectacle de Théâtre de rue et after musical : les Rendez-Vous Etudiants 2019 promettent d'être festifs et généreux.

Offrir aux 1 400 étudiants du Bassin d'Aurillac un grand bain de territoire, parler et faire parler d'Aurillac, de ses établissements d'Enseignement Supérieur et créer du lien avec les habitants, voici résumées les 3 ambitions des Rendez-Vous Etudiants 2019* programmés les 24 et 25 septembre. Créé en 2013, cet événement de rentrée s'est progressivement transfiguré en rendez-vous majeur, généreux, ludique et pluriel pour notre territoire. Si une partie du programme est réservée aux étudiants, la déambulation dansée proposée par la Compagnie Artonik est ouverte à tous !

Défis ludiques, déguisés, jeu de piste géant et truffade pour les étudiants

Mardi 24 septembre, les défis ludiques, sportifs et déguisés par équipe ouvriront ces rencontres : agilité au Stade d'Athlétisme, course de trottinette à l'Epicentre et parcours aquatiques au Centre aquatique. Plus de 350 étudiants sont attendus. Le lendemain, mercredi 25 septembre, place à un jeu de piste géant en centre-ville. Les étudiants sont invités à accompagner Henry, massue oubliée depuis le premier festival d'art de rue d'Aurillac, dans la quête désespérée de son jongleur... Faute de quoi, elle menace de se transformer en gourdin et d'assommer tous ceux qui refuseront de l'aider ! Puis ce sera au tour de l'excellente et tout aussi géante truffade d'opérer, au Jardin des Carmes.

Ode au voyage pour tous

A la nuit tombée, la compagnie Artonik invite étudiants et habitants à se mêler lors d'une déambulation dansée « Sangkumtha : HOPE » au départ de l'esplanade Michel Crespin à 21 h.



[sañ kum ta] qui signifie « espoir » en Khmer, représentera en douze tableaux la quête de l'eau, ce bien si précieux et si mal partagé sur la planète. S'insérant de nuit dans les rues comme le Mékong coule de la Chine vers les vallées cambodgiennes, Artonik livre une ode sensible aux couleurs de l'Asie où les traditions Khmer s'harmonisent avec une production chorégraphique, graphique et musicale contemporaine. Deux artistes marseillais les accompagnent pour habiller les façades, rappelant le Sbek Thom, le théâtre d'ombres cambodgien. Une invitation au voyage, à la poésie et à la prise de conscience.

* Organisés par la CABA avec le soutien des partenaires :

- financiers : Département du Cantal, CROUS Clermont Auvergne, Qualipac Aurillac, Europe Service, Polygone, les Etablissements d'enseignement supérieur,
- artistiques et sportifs : Eclat, Médiathèque, Musées et Théâtre d'Aurillac, Laludikavern, Love mi Tendeur, Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac, Session Libre, Office de Tourisme, Centre de Formation Omnisports,
- logistiques et techniques : Ville d'Aurillac, Stabus, Abeil, E.Leclerc Aurillac, Le Roquet, Décathlon, Decaux, Stade Aurillacois, Le Cristal

3^e département

50 étudiants ont intégré le DUT STID

Le DUT Statistique et Informatique Décisionnelle (STID), option Cyber-sécurité, a ouvert cette rentrée à l'IUT d'Aurillac. 50 étudiants sont inscrits en première année.

Sélectionnés sur dossier à l'issue de la procédure Parcours Sup, sur la solidité de leurs bases scientifiques en particulier en mathématiques, sur leur goût pour l'informatique, la gestion de données et la logique, sur leur intérêt pour l'économie et les études scientifiques transdisciplinaires, 50 étudiants ont intégré le DUT Statistique et Informatique Décisionnelle (STID), option Cyber-sécurité, qui a ouvert ses portes cette rentrée. Bienvenue à eux ! Ils formeront la première promotion de ce 3^e département de l'IUT d'Aurillac.

« Cette orientation universitaire est le complément indispensable pour le maintien et le développement de nos entreprises. Le numérique et la cybersécurité sont devenus un maillon fondamental de nos structures », ont exprimé de nombreux chefs d'entreprises du territoire pour soutenir l'ouverture de cette formation, fruit d'un travail collaboratif de longue haleine de l'Etat, des collectivités, élus et établissements universitaires (cf. Agglomag 83, décembre 2018).

La formation vise à préparer les futurs diplômés à l'exercice de plusieurs fonctions : gestion des données et de leur analyse statistique, sécurité des données et des transactions aussi bien dans les PME que dans les grandes entreprises, administrations ou centres de recherche. Le DUT STID permet en outre de nombreuses poursuites d'études en filières courtes (bac +3)



ou longues (bac +5 ou +8) dont des écoles d'ingénieurs dans des parcours de traitement statistique ou de sécurité des données.

DUT STID, option Cyber-sécurité

📍 100, rue de l'Égalité - 15000 AURILLAC

☎ 04 71 46 86 10 (ou 12)

✉ secretariat.stid.aurillac.iut@uca.fr

🌐 www.iut-clermont.fr

du transport scolaire... au voyage de grand tourisme.

STAC TRANSPORTS-CANTAL TOUR

Le transport de personnes par Autocar est un métier.
C'est le nôtre.

70 VÉHICULES DE 8 À 63 PLACES

STAC TRANSPORTS

17, RUE JACQUES PRÉVERT - AURILLAC - TÉL. 04 71 48 48 33 - Z.A.C. LES ADRETS - 15100 ROFFIAC - TÉL. 04 71 48 48 79 - STACTRANSPORTS@ORANGE.FR - WWW.STAC-TRANSPORTS.COM

FRAM
vous êtes bien en vacances

Plein vent VOYAGES
PLEIN SOLEIL sur les PETITS PRIX !

AMBASSADE **FRAM**

STAC VOYAGES

9, place du Square 15000 AURILLAC

Tél : 04 71 48 48 77

info@stacvoyages.com

STAC Voyages

Rendez-vous En terre(s) maori

Alors que la Coupe du Monde de rugby débute, donnant à voir des « hakas » et des corps tatoués aux motifs dits « tribaux », la Médiathèque propose plusieurs rendez-vous autour de la culture du peuple māori.



© Amandine Désétable

En langue māori, « Whenua » signifie la terre. Whenua est la chair de Papatūānuku, Terre-mère à l'origine des humains. Il y a 1 000 ans, un peuple venu de Polynésie navigue vers des îles brumeuses et isolées de l'océan Pacifique, en suivant les étoiles. La terre sur laquelle il accoste, il la nommera Aotearoa, « le long nuage blanc » ; nous l'appelons « Nouvelle-Zélande ». Ce peuple deviendra, lui, le peuple māori.

Fruit d'un séjour d'une année en Nouvelle-Zélande et de la rencontre avec des Māori engagés dans la préservation de la nature et des pratiques traditionnelles, Amandine Désétable propose, du 20 septembre au 23 novembre, l'exposition « WHENUA. En terre(s) māori » retraçant l'histoire de ce peuple, les récits mythologiques, leur lien

à la terre et aux ancêtres, la transmission des savoirs, la responsabilité à l'égard de la nature, et le combat politique pour leurs droits.

Le vendredi 18 octobre à 18h30, elle sera rejointe par Michaël Plumecocq pour un spectacle de lectures : « L'Océanie à haute voix ». Il vous plongera dans l'univers d'écrivains et poètes contemporains de la région du Pacifique Sud qui racontent la perte identitaire des peuples autochtones et leur combat pour se réapproprier et faire revivre leurs cultures.

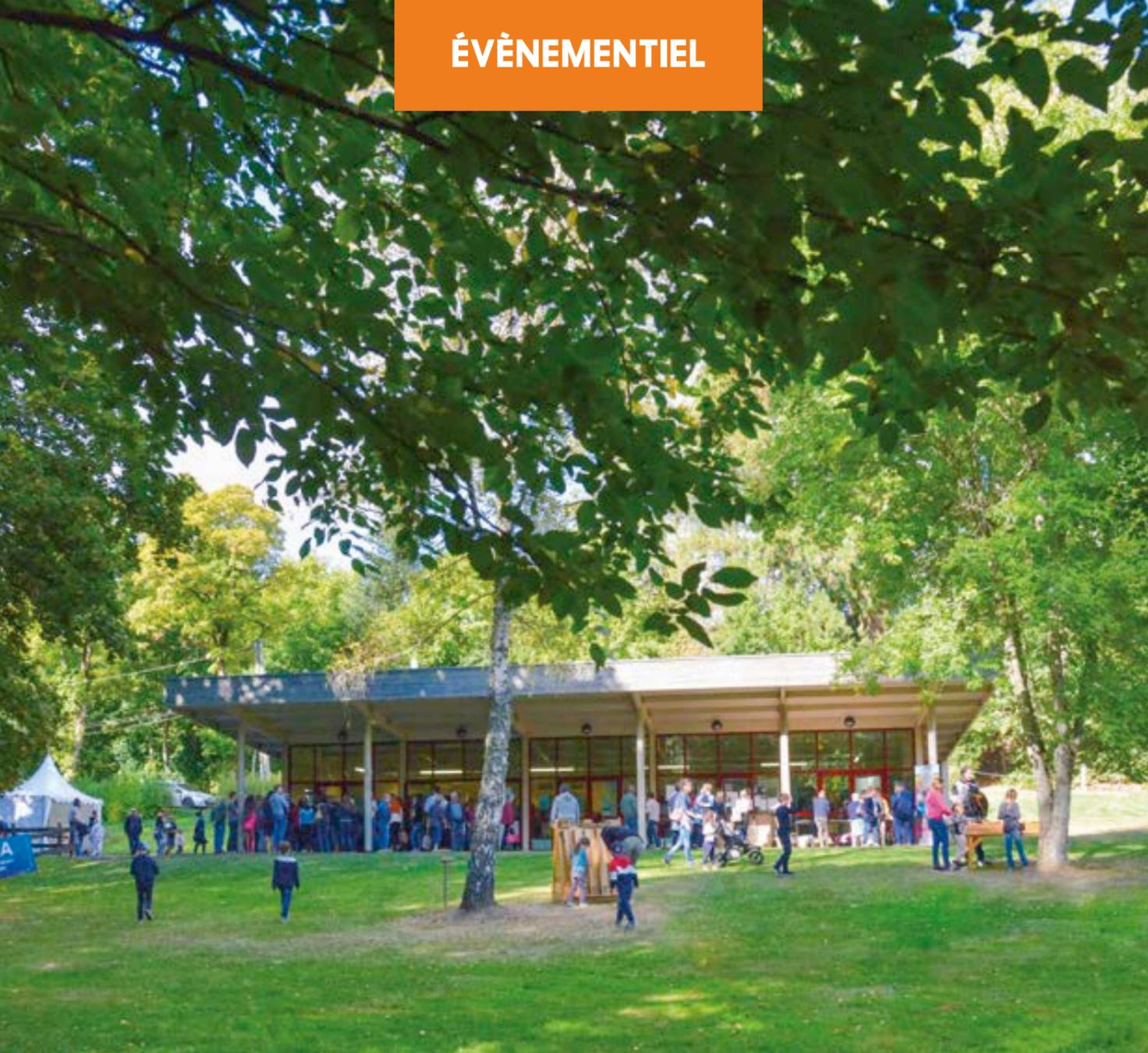
Le mercredi 30 octobre à 18 h, c'est au travers de contes qu'on voyagera avec « Ao Tea Roa. Terre des Maori. », organisé dans le cadre du dispositif « De vives voix », en collaboration avec le Théâtre d'Aurillac. Installée sur l'île de Pâques, Céline Ripoll raconte le Pacifique depuis plus de 15 ans et a créé une dizaine de visites contées des collections océaniques du Musée du Quai Branly. Elle est également auteure d'une quinzaine de livres.

Avec elle, nous entrerons dans les légendes du peuple māori, à la découverte des amours du ciel et de la terre. Elle nous apprendra l'origine du tatouage et nous donnera à entendre la légende du guerrier qui dansa le haka « Ka Mate ». Chaque spectacle sera suivi d'un pot et d'un temps d'échanges.

Mois du Film Documentaire Varda ! et vous ?

Comme dirait l'autre, on a tous quelque chose en nous d'Agnès Varda... Alors ravivons ces choses, en revoyant certains de ses films documentaires, en en découvrant peut-être d'autres... puis en discutant de ces films avec, du mieux possible, un peu de la finesse et de l'espièglerie dont elle savait user avec maestria ! En hommage, le Mois du Film documentaire 2019 sera consacré à la célèbre photographe, réalisatrice de cinéma et plasticienne française décédée en début d'année. Le programme complet sera disponible courant octobre.

Médiathèque du Bassin d'Aurillac
☎ 04 71 46 86 36 - 📧 mediatheque.caba.fr



La Plantelière ... vous invite à sa Fête

Dimanche 29 septembre, vous êtes conviés à la 5^e Fête de la Plantelière. De nombreuses animations gratuites sont programmées autour de la faune, de la flore et des savoir-faire de l'homme. Venez nombreux !

Au gré d'animations ludiques et familiales, la Plantelière est devenue un véritable terrain de jeu pour petits et grands. Ses jardins soigneusement (et naturellement !) entretenus, ses prairies colorées, son petit labyrinthe de

haies végétales, ses espaces ombragés... s'explorent à chaque saison au détour d'une simple balade, de parcours d'orientation, de grands jeux en bois ou d'activités de groupes.

Un trésor à trouver

Point d'orgue de ce programme d'animations, la 5^e Fête de la Plantelière organisée par la CABA* se tiendra dimanche 29 septembre. A cette occasion, des trésors auront été dissimulés au cœur des 7 ha d'espaces naturels. Il vous faudra suivre leur trace en répondant à des énigmes et en relevant les défis qui jalonnent le parcours. Pour plus de sensations, laissez-vous tenter par une descente en tyrolienne, une ascension sur mur d'escalade et une balade à dos de poney.

Des potions à déguster

Jardiniers amateurs, rendez-vous au potager pour échanger autour de la culture au naturel, des plantes spontanées (proposées à la dégustation !), des orties (aux multiples usages et bienfaits) et du compostage. Au verger, apprenez à entretenir vos arbres et à transformer vos fruits, avant de goûter à la potion du croqueur. Toutes sortes de plantes à tisanes seront également présentées... et infusées !

Des animaux à observer

Puis ce sont les petits habitants de ces grands espaces qui seront observés à la loupe : les oiseaux, leurs chants et leurs habitats (et si on fabriquait un nichoir ?), la biodiversité des cours d'eau et la pêche sur notre territoire. Sans oublier les abeilles... et leur délicieux miel !

La Fête de la Plantelière, ce sera aussi l'occasion d'échanger autour de services et de savoir-faire, dans un esprit de convivialité et de solidarité. Un événement gratuit et ouvert à tous.

**en partenariat avec le CPIE, l'Ecole Départementale d'Equitation, l'Epilobe, Oxygène, Fabrique Aventures, AAPPMA, MurMur & Nature, le Syndicat des Apiculteurs, les Croqueurs de pommes, Découvre, l'Office national des forêts, le Centre social d'Arpajon-sur-Cère et la Ligue de protection des oiseaux*



2 navettes gratuites

... au départ de la Vidalie, entre 14 h et 18 h.

⚠ Stationnement très limité aux abords de la Plantelière !

Sortie scolaire

Les 26 et 27 septembre, la Fête de la Plantelière débute avec 2 journées spéciales « école ». Quatre animations thématiques sont proposées : « Captain Allergo », « L'abeille », « Les oiseaux de la Plantelière » et « Le compostage ». C'est aussi tout au long de l'année que la Plantelière peut s'explorer en sortie scolaire ou centre de loisirs. Un espace naturel et ludique pour sensibiliser les plus jeunes au monde végétal et animal, à la sauvegarde de la biodiversité et à la préservation de nos ressources.

Programme complet sur www.caba.fr/planteliere



Auvergne Monte-Escalier

25%
CRÉDIT
D'IMPÔT

LE MONTE ESCALIER QUI VA VOUS CHANGER LA VIE

Votre spécialiste dans le Cantal

- SÉCURITÉ
- S'ADAPTE PARTOUT
- FACILITÉ D'UTILISATION
- RAPIDITÉ D'INSTALLATION



DEMANDEZ
MAINTENANT
UN DEVIS
GRATUIT

Auvergne Monte-Escalier

07 69 75 83 44

RDV sous 24 heures.

www.auvergne-monte-escalier.fr

Améliorer son habitat

Grâce à la mobilisation de multiples co-financements, en particulier ceux de l'Anah et de l'Etat, la CABA conduit des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat. 7,5 M€ d'aides sont mobilisés dans le cadre de l'OPAH 2017-2021 pour aider les ménages aux revenus modestes à réhabiliter ou adapter leur logement. A ce jour, 350 dossiers ont déjà été financés. A partir de septembre 2019, ce sont 3,4 M€ d'aides supplémentaires qui sont allouées à une OPAH de Renouvellement Urbain du centre ancien d'Aurillac.

Un projet pour votre habitat ? Du 20 au 23 septembre, le Salon de l'Habitat est l'occasion de faire le plein de renseignements et d'idées !



OPAH de Renouvellement Urbain 2019/2024 Ensemble, réhabilitons le centre-ancien d'Aurillac !

Pour proposer des logements de qualité dans l'hyper-centre d'Aurillac, pour réhabiliter des logements existants, pour permettre à des accédants à la propriété de s'installer en ville, pour lutter contre la vacance... : la CABA, la Ville d'Aurillac, l'Etat et l'Anah s'engagent dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU).

La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac conduit sa première Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur l'hyper-centre d'Aurillac. Cette opération, qui mobilise 3,4 M€ d'aides (cf. encadré) aux particuliers, est menée en partenariat avec la Ville d'Aurillac, l'Etat, l'Agence nationale de l'habitat (Anah), et avec le soutien de la Caisse des

Dépôts et Consignations, d'Action Logement, et de la SACICAP Sud Massif-central. C'est d'ailleurs le 20 septembre, à l'occasion du Salon de l'Habitat, que sera signée la convention d'OPAH-RU pour la période 2019/2024 en présence de chaque partenaire.

L'OPAH-RU va fonctionner en parallèle de l'OPAH actuellement en cours à l'échelle des 25 communes

de la CABA. Seul changement : les aides de l'OPAH-RU ne sont pas cumulables avec celles de l'OPAH « classique » (cf. p. 20).

Les objectifs de l'OPAH-RU

Cette nouvelle opération vise principalement à apporter des aides financières et techniques aux porteurs de projets, propriétaires bailleurs et occupants qui souhaitent

investir dans le centre ancien et ainsi répondre aux problématiques suivantes :

- **réhabilitation des logements vacants**

En 2018, selon une étude réalisée par la CABA, de nombreux logements vacants ont été recensés sur Aurillac, notamment sur le quartier Saint-Géraud. Il est ainsi prévu d'accompagner la remise sur le marché de 52 logements.

- **accession à la propriété**

Le parc de logement de centre-ville est principalement occupé par des locataires, avec un turnover important. Parallèlement, les primo-accédants s'orientent souvent vers une maison individuelle en périphérie. C'est pourquoi il semble opportun d'encourager les ménages qui souhaitent accéder à la propriété dans le centre ancien. L'objectif est d'accompagner 30 ménages accédants.

- **modernisation des copropriétés**

La CABA a mené en 2018-2019 une étude sur les copropriétés du territoire. Il apparaît que les copropriétés potentiellement fragiles sont en majorité des immeubles de 2 à 11 logements datant d'avant 1949 et occupés en majorité par des locataires. Ils sont donc une des cibles potentielles de la présente OPAH-RU.

- **réhabilitation d'immeubles en intégralité**

Pour répondre à l'ensemble de ces enjeux, la réhabilitation d'immeubles en totalité est l'une des priorités de l'opération. En effet, en travaillant à l'échelle de l'immeuble, il est possible de traiter à la fois les parties privatives et les parties communes tout en intervenant de manière plus efficace sur l'amélioration des performances thermiques. Il est ainsi prévu de soutenir la réhabilitation de 6 immeubles en intégralité.

Cette opération s'adresse, sous conditions, aux propriétaires occu-

pants, bailleurs ou syndicats de copropriétés. Les objectifs sont évalués à 171 logements dont 40 logements occupés par leur propriétaire, 90 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés et 41 dans le cadre des aides aux syndicats de copropriétaires.

Chacun peut ainsi bénéficier de différentes aides pour réaliser des travaux d'amélioration des logements. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de SOLiHA Cantal à qui la CABA a confié la mission d'animation et de coordination de cette OPAH-RU.

Financement

L'OPAH-RU mobilise 3,4 M€ d'aides octroyées par l'ANAH (2 242 000 €), la Ville d'Aurillac (430 000 €), la CABA (380 000 €), avec le soutien de la Caisse des Dépôts, d'Action Logement et de la SACICAP Sud-Massif Central.

SOLiHA CANTAL
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

9 avenue A. Briand - Aurillac
du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h
(16 h le vendredi)

☎ 04 71 48 32 00

✉ cantal@soliha.fr



Le dispositif Denormandie

Voté dans le cadre de la loi de finances pour 2019, le dispositif Denormandie prend la forme d'une réduction d'impôt sur le revenu accordée aux particuliers achetant un logement à rénover dans un quartier ancien pour le mettre en location. Pour bénéficier de ce dispositif, il faut : acheter (ou avoir acheté) un bien à rénover dans une des villes labellisées « Cœur de ville » (Aurillac et prochainement Arpajon-sur-Cère) entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2021, effectuer des travaux d'au moins 25% du prix du logement, le mettre en location (non meublée) sur une période de 6, 9 ou 12 ans.

Rens. : www.economie.gouv.fr

Les étapes de la procédure



OPAH 2017/2021

Des aides pour rénover son logement

Travaux d'économies d'énergie, adaptation du logement à l'autonomie, mise aux normes, réhabilitation globale : au delà de l'OPAH-RU destinée exclusivement aux rénovations sur le cœur de ville d'Aurillac, des aides sont mobilisées dans le cadre de l'OPAH 2017/2021 pour les propriétaires des 25 communes de la CABA.

Vous souhaitez rénover votre logement pour gagner en énergie (travaux d'isolation, changement de chaudière ou de mode de chauffage...), le réhabiliter en intégralité ou effectuer des adaptations liées à l'autonomie (adaptation d'une salle de bain, installation d'un monte-escalier...) : pensez à demander le soutien de l'OPAH 2017/2021 actuellement en cours sur les 25 communes de l'agglomération.

Pour les propriétaires occupants, les subventions sont soumises à des conditions de ressources, à ce jour basées sur le revenu fiscal de référence. N'hésitez pas à prendre contact avec SOLiHA Cantal, chargé de l'animation de cette opération. Leur accompagnement est gratuit et sans engagement.

350 dossiers bénéficiaires

Pour tous les dossiers potentiellement éligibles, un technicien procède à une visite gratuite du logement. Elle a pour but de définir le programme de travaux et d'étudier les différentes possibilités de financement. Selon le profil du ménage et



© Fotolia

les travaux envisagés, SOLiHA est en effet susceptible de mobiliser d'autres financeurs et/ou vous renseigner sur les autres aides indirectes envisageables. Une fois le projet défini, l'équipe procède à la constitution et au dépôt des dossiers administratifs ainsi qu'aux demandes de subventions en lien avec les partenaires de l'opération que sont l'Etat, la CABA et l'ANAH (cf ci-contre).

Sur 5 ans, l'OPAH mobilise 7,5 M€ d'aides qui doivent permettre l'amélioration de 740 logements. 350 dossiers ont déjà bénéficié du soutien de cette opération : 226 pour la lutte contre la précarité énergé-

tique, 97 pour l'autonomie, 27 pour des travaux lourds et de sécurité. En outre, les travaux induits représentent de l'activité pour les artisans et entreprises du bâtiment et des retombées économiques estimées à 20 M€.

Des opérations à succès

Sur le territoire intercommunal, différentes opérations programmées d'amélioration de l'habitat se sont succédées :

- L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Développement Durable (OPAH-DD) 2005-2011 a permis la réhabilitation de 650 logements dont 383 logements locatifs (252 sorties de vacance et 93 sorties d'insalubrité)
- Le Programme d'Intérêt Général (PIG) « Précarité énergétique, Autonomie et Handicap » 2012-2015 a financé les travaux de 465 logements
- L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) « Cœur de Ville d'Aurillac » 2012-2017, portée par la commune d'Aurillac, a permis de requalifier 120 logements du centre-ville



© Fotolia

Renseignements

SOLiHA CANTAL
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

9 avenue Aristide Briand - Aurillac,
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
et de 14 h à 17 h (16 h le vendredi)

☎ 04 71 48 32 00

✉ cantal@solihha.fr

🌐 cantal.auvergnhonealpes.solihha.fr

Autres aides

Si votre projet n'est pas éligible à l'OPAH, d'autres aides sont possibles, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'**Espace Info Energie**

☎ 04 71 48 88 14

✉ eie15@solihha.fr



Le Salon de l'Habitat ... et le 145^e concours national Salers !

Le 145^e Concours National Salers animera la nouvelle édition du Salon de l'Habitat, organisé du 20 au 23 septembre. L'occasion également pour la CABA de vous présenter en détails le projet du Pôle d'Echange Intermodal...



programme : défilés, présentation des bêtes et remises de prix, exposition, journée de l'élevage, vente et dégustation de fromages, animations enfants, ateliers...

En outre, un quizz avec de nombreux lots à gagner animera le Salon, sur lequel des espaces buvette et restauration seront ouverts.

Zoom sur le PEI

Nous vous donnons également rendez-vous sur le stand de la CABA pour une découverte détaillée du projet de Pôle d'Echange Intermodal (PEI), qui va transformer l'intermodalité entre les transports, et l'urbanisme du quartier gare. Enfilez votre casque, approchez de la borne tactile... et en route pour des visites virtuelles et interactives des nouveaux espaces !

Rendez-vous place du 8 mai

- le 20 septembre, 10 h - 19 h (animation musicale sous le chapiteau restauration)
- le 21 septembre, 9 h - 19 h
- le 22 septembre, 9h30 - 19 h
- le 23 septembre, 10 h - 18 h

🎫 **Tarifs** : 5 € (gratuit - de 12 ans)
Vendredi et lundi : 1 entrée achetée = 1 offerte
Programme sur www.aurillaccongres.com

« C'est le rendez-vous incontournable entre le monde économique et le public, souligne Charly Delamaide, Président d'Aurillac Développement. Découverte et curiosité sont les maîtres-mots de ce Salon, où la technologie côtoie les savoir-faire traditionnels. Et en la matière, le monde agricole est un acteur incontournable sur notre territoire. »

C'est pourquoi, aux côtés d'une centaine d'exposants (services, habitat, immobilier, décoration, paysagisme, automobile...) présents du 20 au 23 septembre, le Salon s'ouvre une nouvelle fois au monde de l'agriculture en accueillant le 145^e Concours National Salers. Organisé par le Groupe Salers Evolution et le Herd book Salers (avec l'appui d'Aurillac Développement et de la Chambre d'Agriculture), il se tiendra les 21 et 22 septembre. Au

Réseau de bus Trans'cab Des services supplémentaires !

Des services supplémentaires sont proposés dès septembre grâce à la mutualisation de certaines lignes de la CABA et du Département du Cantal.

La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac et le Département, gestionnaire du réseau Cantal Lib' pour le compte de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, poursuivent la mutualisation de certaines de leurs lignes de transports collectifs. Objectif : dépasser les « frontières administratives » pour améliorer le service aux usagers.

Ce dispositif existe déjà sur Jussac > Aurillac et Carlat > Aurillac. Dès le 1^{er} septembre, il est étendu aux dessertes suivantes.

Arpajon > Aurillac

3 allers-retours sont proposés chaque jour, toute l'année, via la LR106 - Montsalvy > Aurillac qui dessert l'arrêt de Senilhes (Arpajon-sur-Cère)

Saint-Paul-des-Landes > Aurillac

3 allers-retours sont proposés chaque jour, en période scolaire, via la LR103 - Siran > Laroquebrou > Aurillac qui dessert l'arrêt Prentegarde (Saint-Paul-des-Landes)

Yolet > Aurillac

2 allers-retours sont proposés chaque jour, toute l'année, via la LR101 - Saint-Flour > Aurillac qui dessert Yolet et Giou-de-Mamou.

Retrouvez les horaires sur www.stabus.fr.

Avec les titres de transport (ticket, carte d'abonnement) du réseau Trans'cab exploité par la Stabus, vous pouvez donc désormais emprunter les lignes LR101, LR103 et LR106 (uniquement à l'intérieur du périmètre de la CABA). Si vous n'en disposez pas, vous pouvez l'acheter dans les points de vente physiques, sur l'application « MyBus », ou vous procurer un ticket dépannage auprès du conducteur. Afin de vous proposer ces services supplémentaires, la CABA participe financièrement au fonctionnement des lignes du Département.

Aux couleurs du réseau

Depuis cet été, les cars assurant la desserte du réseau péri-urbain de la CABA arborent un liseré orange et les logos de votre réseau : Trans'cab, Stabus et CABA. Impossible de les manquer !



Modifications temporaires du réseau du 11 au 24 septembre

A l'occasion du Salon de l'Habitat, le réseau Trans'cab va connaître quelques modifications :

- du 11/09 au 24/09, le parking navette du 8 mai est déplacé sur l'éco-quartier du Vialenc, à gauche du Campus. L'arrêt de la navette sera positionné à l'angle des rues Théodore Monod et Charles Darwin. Le vendredi 20/09, la navette circulera exceptionnellement toutes les 15 minutes (au lieu de 10') ;
- du 20/09 au 23/09, les arrêts de bus « J. Moulin », « Cité du Parc » et « Gare SNCF » ne seront pas desservis par la ligne 3 dans le sens Square > Belbex. Les arrêts les plus proches seront « Av. du 4 sept. » (pour « Gare » et « Cité du Parc ») et « Parc de la Fraternité » (pour « J. Moulin »).



Aéroport d'Aurillac

Les travaux débutent cet automne

Des espaces réagencés, une zone d'embarquement plus spacieuse, des équipements plus confortables et des performances thermiques améliorées : zoom sur les travaux de l'aérogare d'Aurillac.

Phase 1 - Débarquement provisoire Automne 2019 > début 2020

Création d'une zone de débarquement provisoire dans une aile actuellement non accessible au public.

Phase 2 - Zone d'embarquement Début 2020 > été 2020

L'ancienne zone de débarquement neutralisée à la suite de la 1^{re} phase va être transformée en zone d'enregistrement. Le nouveau Poste d'inspection filtrage (PIF) plus spacieux sera doté d'un système de contrôle des bagages plus fonctionnel et adapté aux nouvelles contraintes de sécurité. Les deux tiers du hall d'accueil deviendront, quant à eux, une salle d'embarquement pour 70 passagers, correspondant à la capacité d'accueil d'un ATR 72 qui est l'avion de référence sur la base duquel est agréée la plateforme.

Phase 3 - Zone de débarquement Été 2020 > été 2021

L'actuelle salle d'embarquement deviendra la zone de débarquement des voyageurs. Suivra l'aménagement

des locaux côté tour (zone de débarquement provisoire) en phase 4.

Ce chantier sera également l'occasion de réaménager les locaux réservés aux fonctions internes : bureaux du responsable d'exploitation, pour les agents de l'escale et ceux en charge des contrôles de sûreté, local de repos, vestiaires hommes et femmes, salle pilote/réunion, locaux techniques, service piste et catering avion.

Rénovation thermique

Outre un nouvel agencement plus fonctionnel et confortable, l'objectif de ces travaux est d'améliorer les performances thermiques et énergétiques du bâtiment.



L'enveloppe externe du bâtiment va donc être intégralement reprise via la pose d'une isolation thermique et d'un bardage en métal. Des vitrages performants seront aussi installés. Pour la tour qui culmine à 15 m, un dispositif spécial sera déployé. De nouveaux systèmes de chauffage/climatisation et d'éclairage LED seront également mis en service.

Le coût de ces travaux s'élève à 1,3 M€ HT, financés avec l'aide de l'Etat (TEPCV - CPER), de la Région (CPER) et du Département. Ils seront conduits en maintenant l'activité de l'aéroport ; l'enjeu est donc de minimiser les perturbations à l'égard des usagers via ces 3 phases de travaux.

Ligne aérienne Aurillac-Paris

« Vitale pour ce territoire ! »

« Une ligne vitale pour ce territoire » : c'est le constat unanime de la Mission sénatoriale sur le transport aérien, lors d'une visite de terrain à la rencontre des collectivités et des acteurs économiques.

« Ici, la situation est vraiment spécifique, le chemin de fer et la route ne constituent pas une alternative pour rallier efficacement la capitale. La liaison aérienne Aurillac-Paris est vitale pour ce territoire ! » Le constat a été unanime pour les cinq sénateurs de la Mission d'information sénatoriale « Transports aériens et aménagement des territoires » : Vincent Capo-Canellas (Seine-Saint-Denis), son Président, Josiane Costes, sa Rapporteuse, Eric Gold (Puy-de-Dôme), Jean-Claude Luche (Aveyron) et Sébastien Meurant (Val d'Oise). En visite le 11 juillet, ils ont rencontré les acteurs économiques utilisateurs de la ligne et ses financeurs (Etat, Département, CABA, Région).

Le nécessaire soutien de l'Etat

De mi-mai à fin juillet, la Mission d'Information a conduit des auditions, mis en place une consultation et effectué des visites de terrain. « La question centrale, c'est comment améliorer la desserte du territoire, quelles solutions peuvent être mises en œuvre, a expliqué son Président. En la matière, les collectivités font ici avec leurs partenaires un travail exemplaire. »



« Cette ligne est indispensable pour la vie de ce territoire, le développement économique et touristique, la reconquête démographique, a souligné Josiane Costes. Le soutien de l'Etat est absolument nécessaire. Ceci n'exclut pas le combat qui doit se poursuivre pour le train. » Financement, spécificités, pérennisation : autant de questions qui seront au cœur du rapport rendu en septembre. L'objectif, c'est de faire valoir la place des territoires dans le cadre de la stratégie nationale du transport aérien 2025 annoncée en mars dernier par le Gouvernement.

Fréquentation toujours à la hausse

Point positif cet été : la retour à la régularité redonne à la ligne une fiabilité favorisant la fréquentation. Depuis le démarrage du nouveau contrat d'exploitation, avec mise en place d'une 3^e rotation, des records ont été battus en juin puis en juillet : 4 162 passagers transportés (+33% par rapport à juillet 2018). En août, des vols ont été maintenus pendant la période de délestage, permettant près de 2 000 passagers de rallier le Bassin d'Aurillac (+ 68% par rapport à 2018).

Territoire d'industrie Mobilisation inter-régionale !

Les entreprises, acteurs et élus de 15 intercommunalités, 3 départements, 2 régions ont signé le contrat « Territoire d'industrie Aurillac-Figeac-Rodez ». Une mobilisation inter-régionale inédite pour porter le développement industriel et territorial.

Des entreprises, 15 intercommunalités, 3 départements, 2 régions, des acteurs économiques et institutionnels (CCI, UIMM, Business France, Banque des Territoires, préfetures) : pas moins de 24 signataires ont paraphé, le 30 juillet à Bagnac-sur-Célé, le contrat « Territoire d'industrie Aurillac-Figeac-Rodez ». 141 territoires ont été identifiés dans le cadre d'un dispositif lancé

fin 2018 par le Gouvernement et piloté par les Régions. Sur notre territoire, ce pilotage est assuré par 2 binômes élus/industriels : Angélique Brugeron, Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes, et Aurélien Lafon, Président de l'entreprise Europe Service, côté Cantal ; Vincent Labarthe, Vice-Président de la Région et Président du Grand Figeac, et Jean-François Chanut,

Président du cluster Mecanic Vallée et de Ratier Figeac, côté Occitanie.

Des territoires ruraux... et industriels !

« Le Ministre Jacques Mézard avait défendu l'unité de ce territoire sur nos départements du Cantal, du Lot et de l'Aveyron, ce qui me paraît tout à fait judicieux tant ils se ressemblent,



a souligné Aurélien Lafon. Nous sommes des territoires ruraux, agricoles, touristiques, mais pas uniquement : l'industrie y a toute sa place, avec de très belles entreprises, souvent leaders sur leur marché et porteuses de projets innovants. » Des propos partagés par l'ensemble des intervenants. Le diagnostic territorial a mis en lumière ce rôle majeur du secteur industriel dans les tissus économiques locaux. Les enjeux, eux aussi, se rejoignent, en particulier autour des difficultés de recrutement : « Nous avons un bassin d'emploi commun, a relevé Angélique Brugeron. A nous de construire des mutualisations, notamment sur le recrutement et l'attractivité de

nos territoires ». Attractivité, recrutement, innovation, simplification administrative sont les 4 axes qui structurent le projet de développement porté par le contrat.

Accompagner l'industrie du futur

Ce cadre partenarial va mobiliser de manière coordonnée les interventions de l'Etat, des Régions, des collectivités territoriales et des entreprises pour accompagner l'émergence de l'industrie du futur. « Avec ce dispositif qui décloisonne les énergies, nous devons saisir l'opportunité d'inventer de nouvelles réponses au travers des transitions numérique,

écologique et énergétique, a fait valoir Michel Teyssedou, Président de la Châtaigneraie cantalienne, aux côtés de Christophe Pestrinaux, Vice-Président de la CABA en charge du Développement économique, et Michel Albisson, Président de Cère et Goul en Carladès. Nous devons être facilitateurs des décisions, du développement et de l'investissement des entreprises. »

Au plan national, plus de 1,3 milliard d'euros sont prioritairement fléchés pour accompagner les projets. Que ce soit en matière de formation, d'emploi, de zones industrielles, de désenclavement, d'énergies renouvelables..., des actions sont déjà engagées dans le cadre du contrat « Aurillac Figeac Rodez » signé pour 3 ans.

Echos d'éco...

Agrolab's, fer de lance de l'interprofession laitière

Depuis le 1^{er} juillet, la naissance d'Agrolab's a entériné la fusion-absorption par le LIAL Massif Central, laboratoire interprofessionnel d'analyses laitières et agroalimentaires implanté au pied du château St-Etienne, de deux confrères : Galilait à Clermont-Ferrand et Cial SO à Auch.

Ce rapprochement a été initié sur demande du CNIEL, organisme national de l'interprofession laitière, dans le but de renforcer les laboratoires face aux évolutions des filières, notamment la diminution constante des producteurs de lait. A côté de son activité historique, le paiement du lait à la qualité, le LIAL MC avait depuis longtemps adopté la voie de la diversification, au travers d'analyses de microbiologie et de chimie alimentaires, pour pérenniser son modèle économique. Ce choix lui a permis d'être aujourd'hui le fer de lance de cette restructuration.

Elle donne naissance à un laboratoire avec 3 sites d'activité couvrant 30 départements, régions AURA, Occitanie et Nouvelle Aquitaine, et 14 000 producteurs de lait. Présidé par Chantal Cor, productrice de lait cantalienne, et dirigé par Jean-Vincent Gauzentes, Agrolab's, dont le siège social est à Aurillac, compte 205 salariés (105 à Aurillac, 65 à Clermont, 35 à Auch) et produira 20 millions de résultats d'analyses par an, pour un chiffre d'affaires prévisionnel de 15 M€.



Trophées des entreprises, 3^{es} !

83 entreprises candidates, 15 nominés... Le jour J approche pour découvrir le palmarès des 3^{es} Trophées des entreprises du Cantal initiés par le journal La Montagne et la CCI avec le soutien de plusieurs partenaires dont la CABA. C'est le 26 septembre, au Centre de congrès, que seront dévoilés les lauréats des 5 catégories valorisant la performance de notre économie. Un prix du public clôturera la soirée qui verra aussi le témoignage d'un expert de l'économie.

Entreprendre au féminin

Femmes créatrices, vous vous êtes installées en 2017 ou 2018 et avez été accompagnées par France Active Auvergne et/ou Initiative Cantal pour la création ou la reprise de votre entreprise ? Vous êtes éligible au concours régional Initiative au Féminin 2019 doté de 5 prix, soit 15 000 € à gagner !

Rendez-vous avant le 30 septembre 2019 sur le site internet www.concours-initiativeofeminin.fr pour retrouver toutes les informations relatives au concours.

Renseignements :

France Active Auvergne : contact15@franceactive-auvergne.org
Initiative Cantal : mlacombe@initiative-cantal.fr

250 000 m³ de terre



250 000 m³ : c'est le volume de terre qui va être excavé, stocké puis redéployé pour réaliser la plateforme du futur centre commercial de la Sablière. En août a démarré le chantier de terrassements. Confié par le promoteur Atout 15 à l'entreprise Vinci associée à STAP 15, il représente un investissement de 3 M€ et doit durer jusqu'à début novembre.

Contrat de transition écologique Des actions concrètes, leviers de développement

Les Intercommunalités du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie se sont engagées conjointement pour mettre en œuvre la transition écologique. Priorités d'action : l'énergie, les déchets ménagers et la biodiversité.



« Ce contrat de transition écologique, c'est un cadre global pour donner du sens à l'ensemble des actions que nous conduisons les uns et les autres, au quotidien », souligne Michel Roussy, Président de la CABA. Début juillet, la candidature conjointe des Intercommunalités du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie a été retenue par le Ministère de la Transition écologique pour la mise en place d'un Contrat de Transition écologique (CTE).

Notre territoire fait partie, avec le Pays de Saint-Flour, des 61 nouveaux lauréats pour toute la France. En 2018, une phase expérimentale avait permis la signature de 11 CTE mobilisant 660 millions d'euros. « Ce qui est important pour les habitants, c'est de voir que l'écologie ne se réduit pas à un concept ou des contraintes, mais qu'elle permet des réalisations concrètes, détaille

Isabelle Sima, Préfet du Cantal. Le but de l'Etat, c'est d'aider les collectivités à réaliser des projets construits ensemble, au plus près des besoins du territoire. »

3 thématiques d'action

Le CTE est en effet une démarche partenariale, associant les Services de l'Etat mais aussi entreprises, associations... Après 6 mois de construction d'un programme d'actions, communes ou spécifiques à chaque collectivité, le Contrat sera signé pour une durée de 4 ans. « Nous avons retenu comme thématiques prioritaires la transition énergétique, la collecte et le traitement des déchets et la biodiversité », explique Michel Teyssedou, Président de la Châtaigneraie cantalienne, pilote de ce projet. Notre volonté, c'est de porter pour notre territoire une ambition écolo-

gique qui soit au service de tous les enjeux sociétaux, porteuse d'activité économique donc d'emploi. »

Prenant la suite d'actions déjà conduites par chaque Intercommunalité dans le cadre des contrats « TEPCV », le CTE du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie s'appuie aussi « sur des habitudes de travail communes : au travers du SCoT, du Plan Climat, de la GEMAPI..., relève Michel Albisson, Président de Cère et Goul en Carladès. Nous développons une logique d'action sur ce bassin de vie, en particulier dans ces domaines dépassant les frontières administratives ».

Territoire à énergie positive !

Faire reconnaître le territoire du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie comme « territoire à énergie positive » (TEPOS) : c'est le but de la candidature que le Syndicat mixte du SCoT dépose mi-septembre. Cette labellisation peut permettre d'obtenir un soutien financier de l'Etat pour élaborer les actions de la partie « énergie » du Plan Climat. Objectif, mettre en œuvre sur notre territoire la production et l'utilisation locales d'énergies renouvelables : des circuits courts de l'énergie ! Réponse sur la candidature : d'ici la fin de l'année.

Plan Climat-Air-Energie territorial Pour le Climat, ensemble !

Le Bassin d'Aurillac, le Carladès et la Châtaigneraie élaborent leur Plan Climat. Acteurs économiques, collectivités, habitants : tout le monde est appelé à y contribuer !

L'actualité nous donne de plus en plus d'exemples du dérèglement climatique, de ses effets et de ses risques. En France, l'avancement de la date des vendanges de 3 semaines depuis 1945 ou l'accélération de la fonte des glaciers (- 25% de superficie entre 2003 et 2015) constituent des conséquences déjà tangibles. Notre territoire est aussi concerné : d'ici quelques dizaines d'années, la température moyenne annuelle pourrait augmenter de plus de 4°C, avec 98 jours de vague de chaleur par an contre 6 actuellement... si rien n'est fait.

Des objectifs chiffrés

C'est à cette nécessité d'agir que répondent les Plans climat-air-énergie territorial (PCAET). La Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (2015) les rend obligatoires pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants : c'est le cas pour la CABA et la Châtaigneraie cantalienne, et Cère et Goul en Carladès a souhaité s'y engager volontairement. Ainsi, les 3 Intercommunalités ont lancé leur Plan Climat au sein du Syndicat mixte du SCoT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie.

Un PCAET est un projet de territoire axé sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la réduction de la dépendance énergétique et la limitation de la vulnérabilité climatique, avec des objectifs chiffrés :

- réduction des consommations d'énergie de 50% par rapport à 2012,
- couverture des besoins par des énergies renouvelables aussi locales que possible d'ici 2050.

La station de production d'hydrogène mise en service en mai



La navette 100% électrique circule depuis juillet 2017

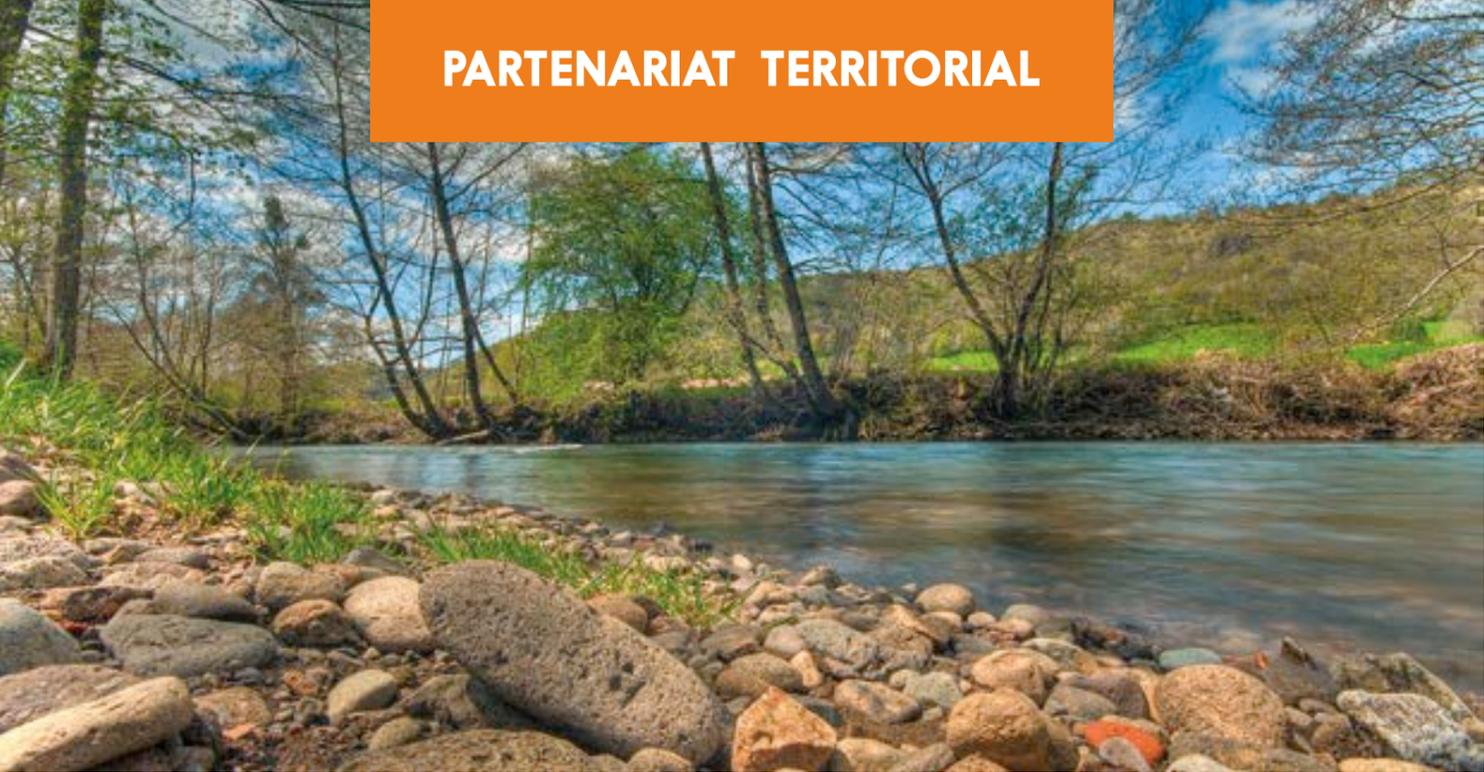
Les premiers enseignements du diagnostic conduit par le Bureau d'études B&L évolution font ressortir notre dépendance aux énergies fossiles non renouvelables et importées : près des deux tiers de l'énergie que nous consommons en sont issus.

Habitants, participez !

Habitat, urbanisme, transports, alimentation, activités économiques... : on peut agir sur bien des champs de notre vie quotidienne. Et plus nous serons nombreux à le faire, plus ce sera efficace ! Le Plan Climat est donc une démarche participative. Tous les acteurs du territoire sont appelés à apporter leurs propositions : collectivités, services de l'Etat, entreprises, agriculteurs, associations... et habitants ! Une série de rencontres sont organisées cet automne, dont **3 réunions publiques** :

- le **7 octobre, à 18 h à St-Mamet** (salle polyvalente)
- le **8 octobre, à 18 h à Vic-sur-Cère** (salle d'honneur de la Mairie)
- le **9 octobre, à 18 h à Aurillac** (Centre de congrès).

L'occasion de découvrir la démarche, et comment y participer : ateliers ouverts à tous (nul besoin d'être expert !), forum en ligne. Le but est d'aboutir dès la fin de l'année à une stratégie territoriale qui se déclinera par un plan d'actions concrètes.



GEMAPI Mieux gérer les milieux aquatiques

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la GEMAPI est une nouvelle compétence des intercommunalités. La CABA et les Communautés de Communes de Cère et Goul en Carladès et de la Châtaigneraie Cantalienne ont décidé de s'associer pour travailler conjointement sur la gestion des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant Cère amont, au travers d'un service mutualisé.

Qu'est-ce que la GEMAPI ?

L'eau est un bien commun nécessaire à tous. Chacun de nous est donc responsable de son état qualitatif et quantitatif. La **G**Estion des **M**ilieux **A**quatiques et la **P**révention des **I**nondations (GEMAPI) est, depuis le 1^{er} janvier 2018, une compétence confiée aux intercommunalités. L'enjeu de cette démarche réside en la mise en place d'une concertation, à l'échelle d'un bassin versant, des acteurs et usagers de l'eau et des milieux aquatiques. Les actions en découlant doivent permettre d'assurer la bonne qualité de cette ressource et des zones humides, et de prévenir les risques d'inondations.

Sur le bassin versant de la Cère

Dans le Cantal, le **bassin versant de la Cère amont s'étend sur les territoires de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac et des Communautés**

de Communes Cère et Goul en Carladès et de la Châtaigneraie Cantalienne (cf carte ci-contre), depuis les sources de la Cère jusqu'au barrage de Nèpes (2,3 km après le lac de Saint-Etienne-Cantalès). Les trois intercommunalités ont formé une **Entente** pour mettre en place la nouvelle compétence GEMAPI à l'échelle du bassin, contribuant aux frais induits avec les

Des actions déjà engagées

Chaque intercommunalité décline déjà des actions sur son territoire. La CABA a engagé de grands projets qui contribuent à améliorer la qualité des masses d'eau du bassin :

- mise en conformité progressive des systèmes d'assainissement non collectif ;
- mise aux normes du système d'assainissement de Souleyrie ;
- amélioration de l'utilisation des ressources par la recherche et la réduction des fuites.

soutiens financiers et/ou techniques de l'Europe (FEDER), de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Département. Deux agents dédiés à cette mission ont été recrutés (cf encadré).

Quels sont les enjeux ?

Les enjeux liés à la qualité des milieux aquatiques et de leur environnement direct sont nombreux : préservation des écosystèmes et des ressources, sauvegarde des milieux humides et, corrélativement, prise en compte des problématiques d'inondation, maintien des activités touristiques et de loisirs contribuant au développement économique du territoire.

Un plan d'actions

La démarche GEMAPI prévoit, après un diagnostic, l'élaboration d'un **Plan Pluri-annuel de Gestion**. Ce PPG regroupera l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour **limiter l'impact des activités humaines sur la qualité de l'eau et des milieux aquatiques**.

Elles pourront concerner les particuliers, les collectivités, les activités agricoles, artisanales et industrielles autour de diverses thématiques : assainissement, rejets, aménagements et pratiques impactant les milieux aquatiques... Ces actions doivent également permettre de mieux prendre en compte les risques d'inondations.

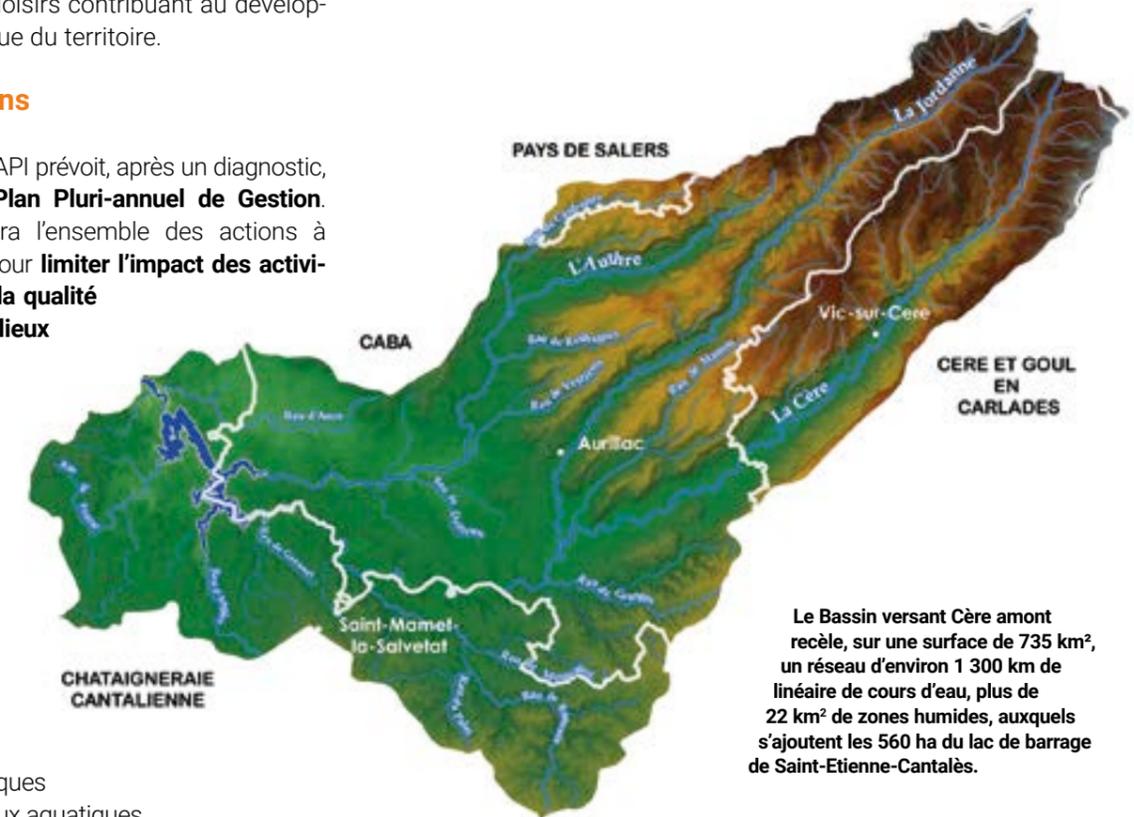
Les étapes

Début 2018 > septembre 2019 : travail préparatoire.

Été 2019 > 2020 : recrutement de deux agents, diagnostic sur les principaux cours d'eau et leurs affluents principaux (400 km), concertation.

Fin 2020/début 2021 : validation du Contrat Territorial Cère Amont, incluant le Plan Pluri-annuel de Gestion (PPG) et la Déclaration d'Intérêt Général (DIG).

2021 > 2025 : mise en œuvre du PPG (travaux, concertation, sensibilisation, incitation...), poursuite du diagnostic sur les cours d'eau secondaires.



Le Bassin versant Cère amont recèle, sur une surface de 735 km², un réseau d'environ 1 300 km de linéaire de cours d'eau, plus de 22 km² de zones humides, auxquels s'ajoutent les 560 ha du lac de barrage de Saint-Etienne-Cantalès.

Qualité de l'eau : l'affaire de tous

Consommation excessive d'eau, déversement de produits néfastes à la vie aquatique, utilisation de pesticides, mauvais entretien des berges... : particuliers, professionnels ou collectivités, chacun de nous peut souvent involontairement impacter l'état d'un cours d'eau. Des actions de sensibilisation de tous les acteurs sur les bons gestes à adopter seront le fil rouge de la GEMAPI. Tout au long de la démarche, des réunions de travail, d'information, des enquêtes de terrain... seront proposées. Nous vous invitons à y participer.

Suivez la démarche sur le site : www.caba.fr/gemapi

Vos interlocuteurs

Cet été, la CABA a procédé au recrutement de deux agents en charge de la démarche GEMAPI : un animateur de bassin, Armand Delamaide, et un technicien de rivière, Thomas Hery. Leur mission : arpenter le territoire afin d'établir un état des lieux. Ne soyez pas surpris de les croiser le long des cours d'eau, près de chez vous : n'hésitez pas à échanger avec eux. Ces relevés de terrain vont s'étaler sur plusieurs années.



Pour toute information :

☎ 04 71 46 86 30 - www.caba.fr/gemapi

🌐 www.ecologique-solidaire.gouv.fr

**Cette année encore, CANTAL LOISIRS
vous recevra sur son stand
du SALON DE L'HABITAT 2019
à l'extérieur du Prisme
pour vous faire profiter
de nombreuses offres et cadeaux**



Tri des déchets

Où en est-on ?

Depuis plusieurs années, la Communauté d'Agglomération encourage la réduction des déchets à la source et le tri sélectif. Où en est-on ?

Les chiffres sont encourageants : le tonnage des ordures ménagères résiduelles (11 127 tonnes collectées en 2018) est en constante diminution depuis 5 ans alors que celui lié aux déchets recyclables, emballages, verre et papier/magazine, augmente. Les habitants du Bassin d'Aurillac trient leurs déchets ! Félicitations.

Grand carton = déchetterie !

« Un des efforts qu'il reste à faire est sur le tri des cartons, relève Philippe Granier, Vice-Président de la CABA en charge de l'Environnement. Avec la hausse des commandes sur internet, les agents voient fleurir les grands cartons dans les bacs. Il faut pourtant les déposer en déchetterie : d'une part pour qu'ils soient recyclés par une filière dédiée et d'autre part pour ne pas encombrer les bacs de collecte. Les cartons, déposés le plus souvent non pliés..., remplissent à eux seuls les conteneurs ! »

Les deux déchetteries, de l'Yser et des Quatre Chemins, sont ouvertes du **lundi au samedi de 8h30 à 18h30**, sans interruption, et leur accès est **gratuit pour les particuliers**. Le dépôt des cartons

Pour toute question sur la collecte, le tri ou le recyclage :

Service Environnement
de la CABA

☎ 04 71 46 86 30

✉ contact@caba.fr



est également gratuit pour les professionnels.

Des conteneurs enterrés

Pour rappel, la Communauté d'Agglomération et la Ville d'Aurillac conduisent une démarche d'installation de conteneurs enterrés en centre-ville. Cela permet non seulement de réduire l'impact esthétique mais également olfactif. A condition, bien sûr que les sacs soient déposés à l'intérieur du conteneur et non à côté !

Il faut pour cela, ouvrir la trappe (les nouveaux conteneurs disposent d'une pédale qui permet de ne pas toucher la poignée) et y jeter des sacs de 30 litres maximum. Ce type d'installation permet de ne pas multiplier le nombre de

bacs, le volume des conteneurs enterrés étant plus important qu'un bac classique. Vous en trouverez dans les rues de la Coste, Coffinhal, Jules Ferry, dans le quartier Saint-Géraud ; les derniers viennent d'être installés place Gerbert. Quant à la réduction des déchets à la source, les inscriptions à l'opération de compostage individuel continuent d'augmenter avec environ 200 nouveaux inscrits chaque année.

Pour y prendre part, vous pouvez contacter le service Environnement (04 71 46 86 30) ou commander directement votre composteur depuis le site internet de la CABA, rubrique Compostage.

Un des efforts qu'il reste à faire est sur le tri des cartons



Site de l'Yser Extension du centre de pré-tri

La restructuration du site de l'Yser débute cette rentrée. Un an de travaux est prévu pour réaménager l'ensemble du site.

Après la démolition du digesteur de boue de l'ancienne station d'épuration de Brouzac (arrêtée en 1992) l'été dernier, le réaménagement complet du site de l'Yser démarre en cette rentrée par l'extension du centre de pré-tri. Un an de travaux est prévu.

Avec l'extension du **centre de pré-tri (1)**, les semi-remorques pourront charger, en intérieur, les emballages déposés pour les amener vers le centre de tri de Saint-Jean-la-Gineste dans le Lot. En effet, le Centre de l'Yser se charge du pré-tri des emballages, du conditionnement des cartons et du stockage et de l'expédition des papiers et journaux vers l'une des rares papeteries françaises qui se chargent de leur recyclage.

De nouvelles filières

Le chantier prévoit également la création d'un **garage pour les 8 polybennes du service Environnement (2)**. Leur ancien abri sera transformé en **local d'accueil des déchets diffus spéci-**

fiques (produits d'entretien, de bricolage, de jardinage) **et d'équipements électriques et électroniques (D3E) (3)**, actuellement récupérés seulement à la déchetterie des Quatre-Chemins.

Autre filière ajoutée : le mobilier. Vos anciens meubles pourront ainsi être déposés dans une benne spécifique et plus avec les encombrants. En outre, sur consigne du gardien, **un espace de stockage (4)** sera alloué pour accueillir vos objets qui seront remis en état et réemployés par les associations qui auront conventionné avec la CABA.

Une circulation facilitée

Grâce à un sens de circulation entièrement revu, tous les usagers de la déchetterie seront désormais orientés par le gardien dès l'entrée sur le site. L'accès à la déchetterie se fera en sens unique via une entrée et une sortie distinctes ce qui facilitera la circulation autour des quais de déchargement. Les **vestiaires du personnel, sanitaires, bureaux et salle de**

repas (5) seront remis à neuf. **Le pont bascule (6)** sera également remplacé et déplacé.

3 questions à...

Philippe Granier

Vice-Président en charge de l'Environnement et du Développement Durable

Où en est-on du tri sélectif sur le territoire ?

On constate une diminution du tonnage des ordures ménagères parallèlement à une progression du tri sélectif. Je continue pour autant à encourager les efforts, notamment sur le dépôt des cartons de livraison dans les déchetteries, qui sont interdits dans les bacs dédiés au tri. Et le verre doit être déposé dans les colonnes à verre.

Nous travaillons également en étroite collaboration avec la Ville d'Aurillac pour installer un maximum de conteneurs enterrés en centre-ville, ce qui limite le nombre de bacs dans les rues et les nuisances visuelles et olfactives. Là aussi, j'encourage les riverains à les utiliser correctement.

Le réaménagement complet du site de l'Yser va encore faciliter cette progression du tri...

Tout à fait, avec la restructuration du site, la circulation sera facilitée autour des quais de déchargement et les usagers seront orientés dès leur arrivée par le gardien. En outre, de nouvelles filières telles que les D3E et le mobilier vont être ajoutées.

Quelles autres actions mène la CABA en matière de développement durable ?

Au sein du Syndicat mixte du SCoT, la CABA élabore conjointement avec les Communautés de Communes de la Châtaigneraie et Cère et Goul en Carladès les démarches de Plan Climat Air



Energie Territorial et Territoire à Energie Positive (cf. p. 29).

En outre, elle promeut depuis plusieurs années l'utilisation des énergies renouvelables et les modes de déplacement doux : acquisition de véhicules électriques, flotte de bus à faible impact carbone, centrales photovoltaïques, réseau de chaleur entre l'incinérateur de Souleyrie et le Centre Aquatique, mise en place d'une filière de méthanisation, installation de la première borne pour véhicule à Hydrogène en Auvergne...



Travaux

Les travaux de restructuration du site de l'Yser n'entraînent pour le moment **aucune modification des conditions d'accès à la déchetterie.**

Déchetteries

De l'Yser et des 4 Chemins
Ouvert du lundi au samedi
de 8h30 à 18h30
Gratuit pour les particuliers

www.caba.fr



Assainissement Non Collectif (règlement 3/3) Bien gérer les installations individuelles

La CABA a réédité ses règlements de l'eau et de l'assainissement pour prendre en compte les évolutions des dernières années. Pour clôturer notre série consacrée à ces refontes qui sont entrées en vigueur au 1^{er} juillet 2019, zoom sur la mise en œuvre, l'entretien et le contrôle d'un assainissement individuel.

L'assainissement non collectif (ou individuel) qualifie une installation privée assurant le pré-traitement et le traitement des eaux usées. Ce type d'assainissement est obligatoire dès lors que les habitations ou bâtiments

Les installations d'assainissement non collectif doivent être entretenues aussi souvent que nécessaire et vidangées régulièrement par des entreprises agréées.

concernés ne sont pas raccordés ou raccordables à un réseau public de collecte des eaux usées et que l'habitation est située dans une zone d'assainissement non collectif (information en Mairie ou sur le permis de construire).

Pour rappel, l'utilisation d'un dispositif de pré-traitement seul (fosse toutes eaux ou fosse septique) n'est pas suffisante pour épurer les eaux usées. Il est néces-

saire de mettre également en œuvre un dispositif de traitement (tranchée d'épandage, filtre à sable...). Le rejet direct des eaux usées dans le milieu naturel ou leur rejet en sortie de fosse est interdit et peut créer des nuisances. De plus, le rejet d'eaux usées, même traitées, est également interdit dans un puisard, puits perdu, puits désaffecté, cavité naturelle ou artificielle profonde.

Attention : l'absence d'installation d'assainissement non collectif réglementaire sur un immeuble qui doit en être équipé ou son mauvais état de fonctionnement provoquant la pollution d'un milieu naturel engage la responsabilité, y compris pénale, du propriétaire.

Demande d'installation d'assainissement non collectif

Pour constituer une demande de mise en œuvre d'assainissement non collectif (création ou réhabilitation),

un dossier est à solliciter auprès du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la CABA, 3 place des Carmes, 15000 Aurillac, de votre Mairie ou à télécharger sur le site Internet : www.caba.fr. Le SPANC examine tout projet d'assainissement dès réception du dossier complet remis par le propriétaire. Des études de sol et de filière obligatoires, réalisées par un bureau d'études compétent, devront impérativement être jointes.

Si des contraintes particulières le justifient (puits déclaré utilisé pour la consommation humaine, périmètre de protection de captage, caractéristiques spécifiques de l'immeuble...), une étude complémentaire peut être demandée pour la validation du projet ou sa réorientation vers d'autres solutions techniques.

Dès réception d'un avis favorable sur la conformité du projet au regard de la réglementation, les travaux peuvent débuter. Le propriétaire devra informer le SPANC de leur état d'avancement, afin que le service vérifie la bonne exécution des ouvrages ce qui implique que le chantier ne soit pas remblayé tant que le contrôle de bonne exécution n'est pas réalisé.

Travaux et réhabilitation

Des projets de travaux ? Appelez le SPANC avant toute démarche ! Les installations doivent être conçues ou réhabilitées de manière à ne pas présenter de risques de pollution des eaux et de risques pour la santé. Tout propriétaire qui équipe, modifie ou réhabilite une installation en est responsable. Il en est de même s'il modifie de manière durable et significative son habitation, par exemple à la suite d'une augmentation du nombre de pièces principales ou d'un changement d'affectation de l'immeuble.

Contrôle des installations

Le contrôle du bon fonctionnement des installations est effectué périodiquement via une visite sur place. La fréquence des contrôles ne peut excéder 10 ans mais reste variable selon le type d'installation, le niveau de conformité, l'environnement dans lequel il se situe. Elle est déterminée par voie de délibération du Conseil Communautaire.

Les documents relatifs à l'installation (attestation de vidange, carnet d'entretien, factures...) doivent être fournis à l'agent du SPANC lors de cette visite. Un avis préalable de visite sera notifié au propriétaire ou, en cas d'impossibilité de le joindre, à l'occupant des lieux.

Un entretien régulier nécessaire

Les installations d'assainissement non collectif doivent être entretenues aussi souvent que nécessaire et vidangées régulièrement par des entreprises agréées. La périodicité de vidange d'une fosse septique

Renseignements

Service Public d'Assainissement Non Collectif CABA
3 place des Carmes
15000 AURILLAC

☎ 04 71 46 86 31
🌐 www.caba.fr

ou toutes eaux doit être adaptée à la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 50% du volume. Le contrôle de ce niveau est de la responsabilité du propriétaire ou de l'occupant.

En dehors d'éventuelles subventions qui peuvent lui être attribuées par l'État ou autres organismes, le SPANC est financé uniquement par les redevances versées par ses usagers en contrepartie des prestations fournies. Le tarif des redevances et indemnités sont fixés annuellement par délibération du Conseil Communautaire de la CABA.



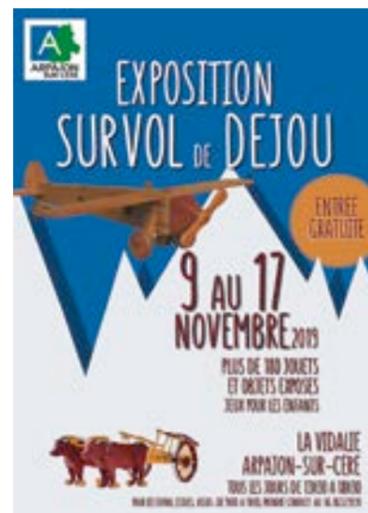
Le contrôle du bon fonctionnement des installations est effectué périodiquement via une visite sur place.

Arpajon-sur-Cère Les jouets Dejou s'exposent

Le saviez-vous ? Dans les années 1948 à 1980, la plus importante fabrique française de jouets en bois était implantée... à Arpajon-sur-Cère ! A l'origine productrice de meubles et ustensiles (depuis 1872), elle employait pas moins de 250 personnes à l'apogée de sa prospérité. L'entreprise Dejou - Féliès & Fils & Lartigue n'a pas survécu à la concurrence des matériaux plastiques et des fabrications étrangères ; mais elle reste ancrée dans l'Histoire de notre territoire, et dans la mémoire du jouet français. Grâce à un minutieux travail de recensement, M. Lartigue, arrière-petit-fils du fondateur de l'usine, s'attache

à faire revivre ce patrimoine. C'est avec sa collaboration que la Mairie d'Arpajon vous propose de **redécouvrir l'univers Dejou, du 9 au 17 novembre à la salle de la Vidalie, avec une exposition inédite de plus de 180 jouets et objets du quotidien, mais aussi de clichés d'anciennes machines.**

Replongez dans l'histoire de l'entreprise et de ses incontournables : « L'Attelage auvergnat », les camions, landaus et poussettes... côtoieront des pièces uniques et rares. Reconstitution d'un bureau des années 50, présentation des meubles et sièges de jardin, coin vidéos, jour-



naux et jeux pour enfants seront aussi proposés.

◆ **Entrée gratuite.** ☉ **Ouvert tous les jours de 13h30 à 18h30.** EHPAD, écoles, associations, visite possible de 9h30 à 11h30 (rens. M. Lartigue, 06 86 52 99 91)

Naucelles / Marmanhac Festi'bois

Les 20, 21 et 22 septembre, la commune de Naucelles organise la 1^{re} édition de « Festi'bois », un festival de sculptures sur bois... à la tronçonneuse ! Marmanhac s'associera au 1^{er} jour, le 20 septembre.

« L'objectif est de réunir des artistes du bois et de faire découvrir leur savoir-faire autour d'un événement festif », explique Bernard Crueghe, Président du Comité d'animation de Naucelles. Les organisateurs ont convié 5 sculpteurs français et roumain reconnus : Sébastien Feuillade, Guillaume Le Grizzly (champion de France 2019), Max Hurgon, Gabriel Rizea et Laurent Germond seront à l'œuvre à La Garenne (Naucelles) dès le samedi après-midi, et jusqu'au dimanche soir. Venez assister à l'évolution de leurs créations. Les sculptures seront ensuite exposées pendant 6 mois à Naucelles, avant de s'intégrer dans un projet de *land art* sur la Vallée de l'Authre.

Sur place, toute la famille pourra profiter de nombreuses animations : atelier peinture sur chute de bois, jeux en bois, exposition des artistes, bucheronnage, démonstrations d'élagage, tombola, fanfare et apéro concert. Le bestiaire alpin sera également en activité tout le week-end : activé par une balançoire réservée aux parents, ce manège composé d'animaux de bois flotté prendra vie grâce à un comédien...



Gratuit, buvette et restauration samedi soir et dimanche midi ; programme sur facebook **Festibois 2019**

RESINTEL
RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS

- Téléphonie professionnelle
- Câblage
- Réseaux informatique
- WIFI
- Détection incendie
- Alarme vol
- Vidéo surveillance
- Contrôle d'accès
- Appel malade
- Visioconférence

5, avenue des Pupilles
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 62 00 - Fax. 04 71 48 62 52
Mail : resintel@resintel.fr

JOTUL
Depuis 1851

LES OFFRES CHALEUREUSES*

LE TEMPS DE SE RÉCHAUFFER !

DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE

30%
DE CRÉDIT D'IMPÔT*

cheminées des Volcans
Rond-point d'Arpajon - 15000 AURILLAC - Tél : 04 71 43 04 76
chemineesdesvolcans.fr

Saint-Cirgues / Lascelles Les Gorges de la Jordanne, de nuit

Samedi 12 octobre (19 h) à Lascelles, prenez le départ d'une randonnée nocturne enchantée : la 3^e JordaNuit. Elle est cette année organisée sur la thématique du cirque. Escortés par des jongleurs, magiciens, musiciens... vous parcourrez les Gorges de la Jordanne de façon insolite, sur un sentier balisé par des flambeaux et bougies. Une sortie familiale (3 km aller/retour) que les organisateurs de l'association 15590 Rando veulent chaleureuse et intimiste !

Après ces 2h30 d'animation, un repas sera proposé par l'association des parents d'élèves de Lascelles/Saint-Cirgues/Mandailles à la salle polyvalente de Lascelles.

◆ **Tarifs**
Rando seule = 6 € ; rando + repas = 16 € (8 € - de 12 ans)

Inscription avant le 30/09 // bulletin disponible sur www.gorgesdelajordanne.fr, sur la page Facebook **Rando rando**, à l'Office de Tourisme du pays d'Aurillac et dans les mairies de Velzic, Lascelles, Saint-Cirgues et Mandailles.

Prévoir chaussures adaptées et éclairage individuel.

Rens. : **06 07 50 72 18**



Aurillac

Première pierre de la chaufferie bois

« Lancer sur 15 à 20 ans un investissement de 17 M€ a été une décision engageante pour la ville. Mais le succès de la commercialisation du réseau de chaleur bois montre l'adhésion du public pour les projets écologiques. » Comme relevé par Pierre Mathonier, Maire d'Aurillac, lors de la pose de la première pierre de la chaufferie bois fin juin, ce réseau de chaleur d'une longueur de 15 km permettra d'alimenter l'équivalent de 3 500 logements : habitations, bâtiments communaux, établissements de santé, groupes scolaires...



Ce réseau sera alimenté par une chaufferie bois située à l'Yser. Celle-ci sera équipée de deux chaudières bois-énergie pour une puissance totale de 27 Mégawatt (MW). Exploitée par la société Aurillac Chaleur Bois (ACB), filiale d'ENGIE Cofely, elle produira annuellement 45 000 MWh, fournis à 90% à partir d'un bois d'origine locale (16 000 tonnes issus de forêts dans un rayon de 50 km). « Cet investissement représente du travail pour les entreprises locales, pour la construction mais aussi pour la filière bois du département que je remercie de s'être regroupée autour d'une offre collective », a ajouté le Maire.

Aux côtés d'Yves Cotten, Président d'ACB, Jérémie d'Assigny, Directeur régional de l'ADEME, co-financier, a salué cette « construction entièrement nouvelle. C'est un signe fort en matière de développement durable mais aussi de réappropriation par le territoire de son autonomie énergétique, ou encore de reprise en main de la facture d'énergie ».

La mise en fonctionnement est prévue en septembre 2020.

Ayrens

Un « Instant » convivial

Depuis le mois de juin, la commune d'Ayrens connaît un regain de dynamisme avec l'ouverture de « L'Instant ». Après 3 années de fermeture, le commerce du centre-bourg vous accueille du jeudi au mardi.

C'est Hélène Breuil, cuisinière de métier, qui est aux commandes... et aux fourneaux ! Dans cet espace rénové avec goût, elle propose des services d'épicerie avec dépôt de pain et fruits frais, presse et bar. Elle concocte également avec amour de bons petits plats et pâtisseries à savourer sur place ou à emporter, et réalise des prestations de traiteur sur demande. « C'est un endroit que je souhaite accueillant, chaleureux et convivial ».

Pour permettre la réouverture de ce lieu vecteur de lien social, la commune a investi 300 000 € dans la réfection du local, l'achat du mobilier et du matériel de cuisine (avec les soutiens de l'Europe, de l'Etat, de la Région

et du Département). Sa nouvelle gérante a également réalisé un apport de 50 000 € pour l'achat de matériel.

L'Instant Ayrens

Un espace accueillant rénové avec goût



Velzic

15 bougies pour la Dériv'Chaînes

« Nous vous invitons à partager un merveilleux week-end VTT ! Nouveaux parcours pour l'occasion, gâteau géant qui embrasera la Dériv'Teuf, et toujours la même envie : recevoir, faire plaisir, faire la fête... » Pour les 15 ans de la Dériv'Chaînes, les organisateurs mettent les petits plats dans les grands. Comme chaque année, tout commencera à Aurillac avec la Dériv'Chouettes, une sortie VTT nocturne et atypique... avec pizza à l'arrivée ! Le lendemain, direction Velzic pour du VTT en pleine nature ! Des randos inédites de 18 km, 40 km (variante de 30 km) au départ de Velzic ou 55 km au départ de Mandailles sont proposées à tous pour explorer 3 vallées. La Dériv'Kids, elle, amènera les plus jeunes le long de la Jordanne pour une balade initiatique et ludique. Mais la Dériv'Chaînes, c'est aussi pour les marcheurs : circuits de 6, 14 km ou sentier des Gorges de la Jordanne sont à découvrir. Et bien sûr, après l'effort, le réconfort. La Dériv'Teuf sera le point de ralliement de tous les participants et villageois autour d'un repas convivial, d'une tombola, d'une soirée dansante... et d'un gâteau géant animé !

Tarifs

Randos VTT Dériv'Chaînes et Dériv'Chouettes : 5 €

Randos pédestres : gratuites ou dons libres

Dériv'Teuf : 10 €

Dériv'Kids : gratuit



Renseignements et inscriptions :

06 61 88 85 89

www.derivchaines.net

TRAVAUX

Voici les principaux travaux que la CABA réalise dans vos communes.

Aurillac

- ✓ Mise en séparatif des eaux usées et réhabilitation du réseau d'eau potable, rue du Bois de la Fage et av. de la Libération
- ✓ Réhabilitation du réseau d'eau potable, giratoire de la Gendarmerie et rue Gaston Maumy
- ✓ Création d'un branchement d'eaux usées et d'un branchement d'eau potable, place P. Sémard
- ⚠ Réhabilitations eau potable et eaux usées, place St-Géraud et rue Francis Fesq
- ⚠ Réhabilitations eau potable, rue Méallet de Cours et Pont Bourbon

Travaux déviation RN122

- ✓ Réhabilitation eau potable, secteur Sablière
- ⚠ Rétablissement du réseau d'eau potable suite création ouvrage d'art
- ⚠ Réhabilitation eau potable sous passage SNCF, Esban

Carlat

- ✓ Déplacement conduites d'eau potable, le Montat

Giou-de-Mamou

- ⚠ Réhabilitation eau potable, route pastorale

Lacapelle-Viescamp

- ⚠ Réhabilitation eau potable et création d'un tronçon du réseau eaux usées, bourg ancien

Lascelles

- ✓ Réhabilitation eau potable et eaux usées, montée du cimetière

Marmanhac

- ⚠ Réhabilitation eau potable, Mas de Sedaiges

Nauvelles

- ⚠ Extension des réseaux eau potable et eaux usées, chemin du Claux
- ⚠ Réhabilitation eau potable et eaux usées, cité d'Encajac

Saint-Cirgues-de-Jordanne

- ✓ Réhabilitation eau potable, le Serre

Saint-Simon

- ⚠ Réhabilitation tronçon d'eaux usées, amont de la STEP

Teissières-de-Cornet

- ⚠ Réhabilitation du réseau d'eau potable, Lacombe, Cornet et Lacalmettounne

Yolet

- ⚠ Réhabilitation eau potable et enfouissement des réseaux secs, Lalo

Ytrac

- ✓ Travaux sur le réseau d'eau potable, Chaumont de Besse

✓ Terminé

⚠ En cours ou à venir

Festival de Théâtre de Rue Aurillac, phare culturel

L'édition 34 du Festival de théâtre de rue d'Aurillac était la 1^{re} orchestrée par son nouveau Directeur artistique, Frédéric Rémy, avec l'appui de l'équipe d'Eclat et de leurs partenaires. Main dans la main, tous construisent chaque année une manifestation culturelle atypique d'ampleur internationale. Révéler les talents, accompagner l'évolution des pratiques artistiques et éveiller les émotions : mission accomplie !



26 000 couverts - Programmation Officielle



Dynamiques - Compagnies de Passage

Dans la rue ou sous un toit, suspendu ou en équilibre, comique, chanté, revendicateur, jonglé, dansé, léger ou poétique, participatif et parfois déambulant... : le Festival, c'est tout cela à la fois. Qu'ils soient invités de la programmation officielle ou compagnies de passage, 3 000 artistes et techniciens des 4 coins du globe ont cette année encore investi la ville d'Aurillac pour nous présenter leurs spectacles.

Dès le 12 août avec les Préalables, le Bassin d'Aurillac et le Cantal se sont peu à peu immergés dans l'univers des arts de la rue. Jusqu'à l'arrivée, mercredi 21 août, du 34^e Festival d'Aurillac ! 4 jours hors du temps pour les festivaliers, artistes et professionnels accueillis par les aurillacois.

Amare - Programmation Officielle



Retrouvez notre galerie photo sur [fb.com/caba.official](https://www.facebook.com/caba.official)

Vu par les élus

« La magie a de nouveau opéré. L'émotion, la surprise, la découverte étaient au rendez-vous, pour les anciennes comme pour les nouvelles générations de festivaliers. Ce Festival est totalement atypique ; il pousse chacun de nous à travailler avec l'autre, parties artistique, technique, sécurité... »

Michel Roussy, Président de la CABA

« C'est en effet une grande leçon de vivre ensemble que donnent les arts de la rue, qui rassemblent chaque année à Aurillac un public très varié. C'est une édition particulièrement apaisée que nous avons vécue, notamment grâce à une passation entre directeurs artistiques qui s'est faite en douceur, avec l'appui de toute l'équipe d'Eclat. Cela nous permet de regarder l'avenir de ce Festival avec sérénité. »

Pierre Mathonier, Maire d'Aurillac

Eclat - Compagnies de Passage



Les premières données extraites d'études en cours d'analyse montrent que la fréquentation du Festival en fait l'un des événements culturels phare de la Région Auvergne. Le Bassin d'Aurillac accueille pendant la manifestation 3,5 fois plus de visiteurs que pendant la meilleure période touristique de la saison. Le Festival génère des retombées économiques qui se chiffrent en millions d'euros.

En chiffres

ASSOCIATION ECLAT

- 18 compagnies officielles** (4 étrangères)
- 79 représentations du 21 au 24 août et 13 pendant les Préalables
- 6 871 billets vendus (remplissage de 84%)

654 compagnies de passage

- (78 étrangères)
- 3 492 représentations
- 2 113 artistes, 881 techniciens et administratifs

500 professionnels

- (33 étrangers pour 11 pays)

90 journalistes et photographes

CABA

- **129 000 passagers** transportés par **Stabus** (110 000 en 2018)
- **4 579 emplacements** occupés dans les **3 campings** communautaires
- **7 700 visiteurs** à l'**Office de Tourisme**
- **343 personnes** accueillies dans le **bus.net** de la CABA
- **66 tonnes** de **déchets collectés**
- **10 800 m³/jour** d'eau consommés sur la CABA



Ce 34^e Festival était le 1^{er} orchestré par Frédéric Rémy, nouveau Directeur artistique, qui s'est dit marqué par le grand métissage de l'événement tant au niveau des publics que des spectacles. « Pour construire cette nouvelle édition, nous avons conservé la philosophie générale du Festival tout en instillant quelques nouveautés : ré-investir pleinement les rues et les places de la ville, mais aussi de nouveaux espaces, pour continuer à accompagner l'évolution des arts de la rue. Car c'est cela notre mission : révéler les nouvelles pratiques et les nouveaux artistes, faciliter la mixité et l'ouverture transdisciplinaire. »

Apprivoisez la route et les chemins ... N'ayez plus de limite

Vélo électrique *Moustache*
moteur Bosch à partir de 1999€



VTT moteur Bosch
à partir de 2099€



Présent au
salon de l'habitat

Centre d'essai gratuit

CULTURE
vélo
des vélos et des hommes

8 av. du Garric - 15000 AURILLAC
04 15 48 00 40
www.culturevelo.com

Bruno Bonhoure

Eprouver, et interpréter

Avec passion et énergie, Bruno Bonhoure interprète et partage la musique du Moyen Âge de ses terres carladésiennes à l'Australie !



pèlerins avec le répertoire liturgique ; soit on la transmet, comme les troubadours qui interprètent leurs chansons d'amour de château en château ».

Bruno Bonhoure a choisi, lui, de la vivre... et de la transmettre ! Après des études musicales à Clermont-Ferrand puis Paris et une carrière de soliste à travers l'Europe, il fonde en 2005 avec le metteur en scène Khai-dong Luong *La Camera delle Lacrime*. Construisant leurs spectacles dans une perspective résolument actuelle, ils multiplient les projets de médiation associant notamment des jeunes pour « partager notre passion et leur permettre de découvrir le Moyen Âge de manière inédite, et peut-être de se révéler au travers d'une aventure collective ».

... passion de l'aventure collective

Des aventures qui conduisent Bruno Bonhoure sur bien des terrains, d'une école rurale à la Philharmonie de Paris, de France Musique à une tournée en Australie en 2018 (9 concerts, 11 000 spectateurs)... Mais « plus je m'en éloigne, plus je suis heureux de revenir sur mon territoire et d'y rapporter ce que j'ai glané ». Les prochains rendez-vous qu'il nous donne, après un premier volet au théâtre d'Aurillac en décembre dernier, rendent hommage à Dante - qui a inspiré le nom de l'Ensemble - et à sa Divine Comédie : *Cercles de l'Enfer, Montagne du Purgatoire, Sphères du Paradis*.

« La poésie de Dante peut nous aider à faire sens, à nous poser des questions, à mieux comprendre l'autre, à rechercher l'harmonie. Le Moyen Âge était un monde très connecté, avec une notion de communauté très forte, comme aujourd'hui ! Il faut aller visiter ce qui reste de ce temps-là, car il s'y cache des choses étonnantes qui peuvent éclairer notre époque. »

Il y a la voix puissante du ténor, les instruments aux sonorités oubliées, les évocations poétiques... Mais ce qui étonne le plus, dans un spectacle de Bruno Bonhoure, c'est son énergie bondissante, la passion et la gaieté partagées avec ses comparses et le public. A mille lieues des clichés élitistes ou archaïques sur le Moyen Âge et la musique ancienne !

Les paysages de son Carladéz natal « qui raisonnent tant avec le répertoire médiéval » avaient-ils semé la graine ? C'est à 16 ans que ce fils d'une famille paysanne exploitant une ferme sur un vallon face à Mur-de-Barrez, installée à Arpajon-sur-Cère en 1979, se frotte à la pratique musicale collective. Encouragé par un professeur du Lycée J.-Monnet, il la découvre « par le chant choral au sein de Multiphonie. Dans la pratique en groupe, chanteurs et musiciens doivent traduire ensemble l'harmonie d'une œuvre ».

Défi de l'interprétation...

Décrypter, expérimenter... : « c'est le défi qui m'a plu dans la musique du Moyen Âge. Il y a beaucoup à chercher et à éprouver car la trace écrite ouvre à de nombreuses interprétations possibles. C'est une autre civilisation, avec une manière plus concrète de concevoir et partager la musique : soit on la vit, comme les moines ou les

ADMIR
la référence du service à la personne

UN DE NOS SERVICES
PEUT VOUS CHANGER LA VIE

ENFANTS, FAMILLES, PERSONNES AGÉES,
PERSONNES HANDICAPÉES

ADMIR DOMICILE 15

45 avenue des Pupilles de la Nation - 15000 AURILLAC
04 71 43 54 62
admr.domicile15@fedel15.odmr.org

NOUS INTERVENONS SUR LES COMMUNES :
d'Aurillac, Giou-de-Mamou, Lascelles, Mandailles, St-Cirgues-de-Jordanne,
St-Julien-de-Jordanne, St-Simon, Velzic, Ytrac

Permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois de 10h à 12h
Mairie d'Ytrac

AGREMENT QUALITÉ DELIVRÉ PAR LA PRÉFECTURE DU CANTAL
50% des coûts déductibles de vos impôts (sous conditions)

23 ASSOCIATIONS
A VOTRE SERVICE
SUR L'ENSEMBLE
DU DEPARTEMENT

FÉDÉRATION ADMIR CANTAL - 1 RUE HEALLET DE COURS - BP 207 - 15002 AURILLAC CEDEX
CONTACTEZ NOUS AU 04 71 48 66 40 - E.MAIL : info.fedel15@odmr.org

**PLONGEZ DANS
LA RENTRÉE**

**CENTRE
AQUATIQUE**
du Bassin d'Aurillac

Bassins intérieurs ludique et sportif
Bassin ludique extérieur et pentaglas
Espace Balnéo et relaxation
Animations et cours collectifs

9 rue du Docteur Béraud - 15 000 Aurillac
04 71 48 26 80
centreaquatique.caba.fr

La Camera delle Lacrime - *La Montagne du Purgatoire*
2^e volet de Dante troubadour (3^e volet en 2021)
Théâtre d'Aurillac - 9 novembre - 20h30
www.aurillac.fr

Direct sur France Musique : 16 novembre à 16 h

Sortir dans l'Agglo...

Expo de peintures de Maurane Leder, Médiathèque, St-Paul-des-Landes, jusqu'au 31 octobre

Salon de l'Habitat, National Salers, le Prisme, Aurillac, 20 au 23 septembre (p. 22)

Festibois, Naucelles, 20-22 septembre (p. 39)

40 ans Cantal Fret, Portes ouvertes, Aurillac, 21 septembre

Défilé de mode, rue des Orfèvres, Aurillac, 21 septembre

Soirée repas, de la Boule Vézacoise, Vézac, 21 septembre
Rens. : 07 69 11 59 66

Journées Européennes du Patrimoine, Musées d'Aurillac, 21 et 22 septembre

Week-end écocitoyen, Aurillac, 21 et 22 septembre. www.aurillac.fr

Salon Entre les Mondes, Ecuries des Carmes, Aurillac, 21 et 22 septembre

Fête du bouriol, Comité des Fêtes, Jussac, 22 septembre
Rens. : 06 83 14 14 50

Concours de belote de l'Amicale des Aînés, Jussac, 22 septembre
Rens. : 06 08 09 93 88

Fête du marais du Cassan et de Prentegarde, Saint-Paul-des-Landes, 22 septembre

RDV Etudiants, Théâtre de rue, Aurillac, 25 septembre (pp. 10-11)

Fête de la Cabrette, expo, soirée le 27, Ytrac, 23-27 septembre

Forum de la Copropriété, association CLCV, Maison des associations, Aurillac, 27 septembre de 10 h à 18h30

Dériv'Chaînes, Aurillac et Velzic, 27 et 28 septembre (cf. p. 41)

Forum et soirée des associations, plus de 100 associations, les Carmes, Aurillac, 28 septembre
Rens. : www.aurillac.fr

25^e pyramide de chaussures, Aurillac, 28 septembre (cf. p. 7)

10^e week-end Country, la Vidalie, Arpajon-sur-Cère, 28 et 29 septembre
Rens. : 06 49 47 65 55

36^e Salon Toutes Collections, halle de Lescudilliers, Aurillac, 29 septembre

Fête de la Plantelière, Arpajon-sur-Cère, 29 septembre (cf. pp. 14-15)

Vide-grenier, Naucelles, 29 septembre

Expo photos animalières de J.M. Boulard, Médiathèque, Jussac, du 2 au 27 octobre

« Planète Bébé », Aurillac, 5 octobre (cf. p. 8)

Biathlon, Récréafamily, Carnejac, Giou-de-Mamou, 5 octobre

Soirée théâtre, les Amis de la Forêt, Ytrac, 5 octobre, 20 h

Vide-dressing, la Vidalie, Arpajon-sur-Cère, 6 octobre

Marché de pays, Comité de Jumelage, salle culturelle, Naucelles, 6 octobre

Trail Vert'Ytrac, Club Nature, Ytrac, 6 octobre

« Rentrée Littéraire », la Cie Lecture à la carte, Médiathèque, Arpajon-sur-Cère, 12 octobre

Jordanuit, Lascelles, 12 octobre (cf. p. 39)

« Les Rencontres Saint Hubert », ACCA, Sansac-de-Marmiesse, 12 octobre

« Aurillac Pour Elles », La Ponétie, Aurillac, 13 octobre (cf. p. 7)

Foire de la St-Géraud et Comice Agricole, Aurillac, 13 octobre

8^e salon du livre, château de Sedaiges, Marmanhac, 13 octobre

Expo sur le visage, Médiathèque, Arpajon-sur-Cère, du 18 au 20 octobre

Les Automnales, festival de théâtre amateur, du 19 au 21 octobre, St-Paul-des-Landes
Rens. : 06 76 68 87 53

Soirée théâtre, St-Simon, 19 octobre

Soirée aligot de l'école du Bex, Ytrac, 19 octobre

Châtaignes et jeux de société, foyer rural de Vercuères, Laroquevieille, 26 octobre

Tournoi de belote, Union Sportive, salle CREA, Giou-de-Mamou, 2 novembre

Salon des Vins et des Mets, Lion's Club, halle de Lescudilliers, Aurillac, du 8 au 10 novembre

Médiathèque
cf p. 13 et Nota Bene, programme à la Médiathèque
mediatheque.caba.fr

Centre Aquatique
centreaquatique.caba.fr

Prisme
cf p. 7, aurillaccongres.com

Théâtre, Conservatoire, Musées d'Aurillac
aurillac.fr

Repas des Genêts d'Or, Marmanhac, 9 novembre, 12 h

7^e Cross d'Aurillac, Athlétisme, la Ponétie, Aurillac, 10 novembre (cf. p. 8)

Foire de la St-Martin, Aurillac, 10 novembre

Las Rapatonadas, salle culturelle, Naucelles, 10 novembre

Bourse aux jouets, Velzic, 10 novembre

Las Rapatonadas, spectacle, la Vidalie, Arpajon-sur-Cère, 11 novembre

Vente de Noël d'Emmaüs, rue de la Somme, Aurillac, 16 et 17 novembre

Repas « Tête de veau », Sansac-de-Marmiesse, 16 novembre

Concours de belote de l'association des commerçants, Vézac, 16 novembre

Fête des lumières, Récréafamily, salle CREA, Giou-de-Mamou, 16 novembre

Soirée théâtre, Comité de Jumelage, salle culturelle, Naucelles, 16 novembre

Thé dansant, association Cancer Solidarité, salle CREA, Giou-de-Mamou, 17 novembre

Trail, Naucelles, 17 novembre

Bourse aux jouets, Ytrac, 17 novembre

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE
195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC
Eau et assainissement : Tél : 04 71 46 48 50
Déchets et tri sélectif : Tél : 04 71 46 48 50
Urgence eau/assainissement :
Tél : 04 71 46 48 60

REGIE DE L'EAU
195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 46 86 38
Horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h30

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
3, place des Carmes - CS 80501
15005 AURILLAC CEDEX
Tél : 04 71 46 86 31

DECHETTERIE DES 4 CHEMINS
Z.A. des 4 chemins - 15250 NAUCELLES
Tél : 04 71 43 05 76
Horaires d'ouverture au public du lundi au samedi, de 8h30 à 18h30

DECHETTERIE DE L'YSER
Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 64 51 08
Horaires d'ouverture au public du lundi au samedi de 8h30 à 18h30

STABUS
Guichet : 3 avenue Gambetta
Dépôt : 8 rue D. Papin - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 64 54 55

MEDIATHEQUE
Rue du 139^e RI - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 46 86 36
mediatheque.caba.fr

CENTRE AQUATIQUE
Rue du Dr Béraud - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 48 26 80
centreaquatique.caba.fr

OFFICE DE TOURISME
7, rue des Carmes - 15000 Aurillac
Tél : 04 71 48 46 58
Horaires d'ouverture au public du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 13h30 à 18 h

POINT INFO JEUNESSE
Cf. Médiathèque
Tél : 04 71 46 86 20

GUICHET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS SOLIHA (PACT CANTAL)
9, avenue Aristide Briand - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 48 88 06
E-mail : cantal@solihha.fr

AEROPORT AURILLAC-TRONQUIERES
Ligne aérienne et Tour de contrôle :
04 71 64 50 00

SEBA 15
14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 63 88 10
E-mail : seba15@seba15.fr / www.seba15.fr

AGGLOmag

Directeur de la publication : **Michel ROUSSY**
Vice-Président en charge des T.I.C. : **Jean-Paul NICOLAS**
Rédacteur en Chef : **Christine LOUIS**
Rédaction : **Claire LAINCAK Lou CASSAN PEUCHLESTRADE**
Conception et photogravure : **Ludovic LAPORTE**
Photos : **L. LAPORTE, C. LAINCAK L. CASSAN PEUCHLESTRADE, C. LOUIS**
Service Communication de la CABA - Tél : 04 71 46 86 30 - Email : com@caba.fr
Régie publicitaire : Aurillac Développement - Thierry BONNET - Tél : 04 71 46 86 50
Imprimerie : CHAMPAGNAC (Aurillac) - N° ISSN : 1765-8993 - Tirage : 29 500 ex.

IMPRIM'VEERT Ce document est imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

Rejoignez-nous sur



www.fb.com/caba-officiel

LES ELUS

Le Président

Michel ROUSSY

Pour prendre rendez-vous avec le Président de la CABA, contactez le 04 71 46 86 47

Les Vice-Présidents

Vous pouvez contacter tout Vice-Président sur un sujet lié à son domaine de compétence au 04 71 46 86 47

Pierre MATHONIER

Urbanisme et Habitat

Philippe GRANIER

Environnement, Développement Durable et Transport aérien

Christophe PESTRINAUX

Développement économique

Alain BRUNEAU

Politique du Grand Cycle de l'Eau

Daniel FABRE

Budgets, Finances et Politique Fiscale et Tarifaire

Charly DELAMAIDE

Equipements et Animations Sportifs

Jean-Pierre ROUME

Transports

Christian POULHÈS

Contractualisations et Programmes Européens

Jean-Paul NICOLAS

Techniques de l'Information et de la Communication

Alain COUDON

Politique de la Ville et de la Rénovation Urbaine

Xavier DALL'AGNOL

Développement Touristique

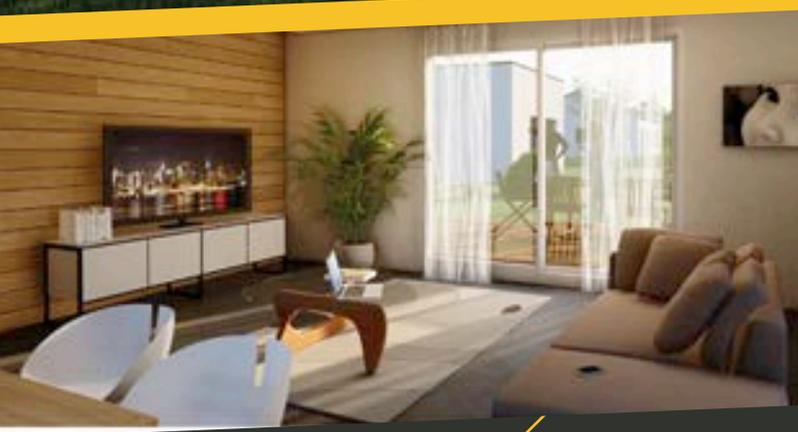
NOS 25 COMMUNES

Arpajon-sur-Cère Aurillac Ayrens Cartat Crandelles
Giou-de-Mamou Jussac Lacapelle-Viescamp Labrousse
Laroquevieille Lascelles Mandailles-Saint-Julien
Marmanhac Naucelles Reilhac Sansac-de-Marmiesse
Saint-Cirgues-de-Jordanne Saint-Paul-des-Landes Saint-Simon
Teissières-de-Cornet Velzic Vézac Vezels-Roussy Yolet Ytrac



A VENDRE

A Naucelles, Saint-Exupéry Maisons T3 & T4 aux prestations de qualité



Avantages Fiscaux* :

- Taux de T.V.A à 5,5%
- Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pendant 15 ans

Vous êtes intéressé ?

POLYGONE

1, Avenue Georges Pompidou, 15000 Aurillac

04 71 46 24 24 - 06 24 92 50 50

*sous conditions

